

JAMERLU
PIECES de
CUIVINIÈRES
Rte 49
423-5697

Tel.: 335-7549
Specialiste
BRUNO
Drouin
ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

Un troisième référendum en un an!

THETFORD MINES, (YP) — Une fois de plus, et ce pour la troisième fois en un an, la cité de Thetford ira en référendum pour faire accepter des règlements d'emprunt. En effet, de justesse hier, la Cité s'est vue contrainte de décréter un référendum pour les 22 et 23 juillet prochain plus d'une quarantaine de contribuables-proprétaires ayant opposé leur veto aux trois règlements d'emprunt totalisant des dépenses de \$2 millions qu'elle venait de leur soumettre.

Malgré des explications du Conseil qui ont duré une bonne heure avant l'ouverture de l'assemblée publique et en dépit du fait que la Cité avait remis à chaque contribuable (une soixantaine à son arrivée, un feuillet d'information explicatif sur les règlements et leurs conséquences, il n'a pas fallu plus de 15 minutes aux propriétaires pour sceller le sort des trois projets d'emprunts... temporairement du moins, puisque leur geste aura comme conséquence de faire rebondir les règlements à l'intérieur d'un référendum qui lui décidera définitivement.

Opposition globale
La réaction escomptée par la Cité en présentant les travaux dans trois règlements au lieu d'un seul n'a pas eu lieu en ce sens que les contestataires s'opposaient aux trois règlements au lieu d'un seul. L'un plutôt qu'à l'autre, stoppant ainsi les trois projets à la fois. Selon les réactions entendues dans la salle lors de la rencontre d'information qui a précédé l'assemblée, il semble que les opposants aux projets trouvent exagérées les dépenses des règlements et s'estiment incapables d'en absorber le contre-coup inévitable de l'augmentation de leurs taxes. Rappelons que le conseil a déclaré dans son feuillet d'information qu'il s'attendait à une augmentation de \$0.20 du \$100 d'évaluation si les projets étaient mis en oeuvre.

Les trois règlements concernent, rappelons-le en terminant, des travaux d'aqueduc, de voirie, d'égoûts et d'éclairage de rues. Le premier est estimé à \$167,685.00 et concerne le développement Rousseau, le deuxième prépare l'élargissement du boulevard Smith, la terminaison de la 9ième rue et l'aménagement de services essentiels dans les rues Lapière et Marcotte au coût de \$971,261.8 en comptant les subventions gouvernementales. Enfin, le troisième règlement coûtera, s'il est accepté, une somme de \$68,949.80 et touchera également l'aménagement de nouveaux développements dans la paroisse St-Noël.

Assemblée des actionnaires de la Coaticook River Water Power

COATICOOK, (RD)—L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie Coaticook River Water Power a eu lieu à l'hôtel de ville local.

On sait que des contribuables coaticooks détiennent les droits sur les eaux de certains lacs du Vermont qui alimentent la rivière Coaticook afin d'avoir le débit d'eau nécessaire au fonctionnement des turbines pour la production électrique du pouvoir local.

Durant cette réunion on a procédé à l'élection des directeurs pour l'année 1974.

Des vérificateurs ont été nommés pour l'année courante. Le budget pour l'année a été étudié.

Une résolution fut adoptée pour ratifier et confirmer toutes les transactions et autres affaires exécutées depuis le 26 juin 1973 jusqu'à date.

Mlle Jeannette Marcoux, secrétaire de cet organisme a révélé qu'à cette assemblée les directeurs ont pris connaissance d'un décret du "Public service board" du Vermont obligeant les opérateurs de la ville à baisser de 16 pouces le niveau des lacs, ce qui a été accepté. On sait que des barrages contrôlent le niveau des eaux de ces lacs.

Les édiles se prononcent contre une hausse de leur traitement

BLACK LAKE, (JD) — Le règlement visant à augmenter la rémunération des échevins et du maire de Black a été battu n'ayant pas obtenu la faveur de deux tiers des conseillers municipaux. Le règlement devait porter le salaire annuel du maire à \$2,400 et celui des échevins à \$800.

De source bien informée, il a été possible d'apprendre que certaines irrégularités auraient été commises lors du vote ce qui aurait entraîné l'abstention de l'échevin Georges-Henri Cloutier. Il a commenté cette situation M. Cloutier affirmant qu'il y avait eu discussion entre le secrétaire et quelques membres du conseil pendant la période de votation alors que la loi stipule que le vote ne doit être interrompu à aucun moment. De plus, il souligna que la procédure du vote avait été lu après que trois échevins aient

voté, soit un pour et deux contre. Le secrétaire aurait également donné la position du maire, qui à cette occasion était absent, mais M. Cloutier a préféré ne pas commenter sur ce sujet disant qu'il était préférable que le maire fasse ses propres déclarations.

Partie remise
Pour sa part M. Cloutier dit ne pas considérer le règlement comme battu en ajoutant que ce n'était que "partie remise". Il faudra attendre que tous les échevins ainsi que le maire soit présents afin de discuter honnêtement de rémunération de dire M. Cloutier. Il ajoutait par ailleurs qu'il était bien normal que quelqu'un qui ne faisait rien trouve anormal que l'on accorde un traitement supérieur pour services rendus à la collectivité. M. Cloutier concluait en disant qu'il croyait personnellement que ce règlement était juste envers les contribuables et les personnes appelées à les représenter à l'hôtel de ville et il répétait qu'il attendrait que tous soient présents pour en discuter plus sérieusement.

Bouclés grâce à une subvention

THETFORD MINES, (YP) — Grâce au paiement par le gouvernement fédéral d'une subvention de \$330,000 promise depuis 1972, la cité de Thetford a pu boucler ses états financiers de l'année 1973 avec un excédent de \$92.55. Les édiles municipaux ont accepté hier ces états financiers vérifiés par la firme Théberge et Daigle. Ils montrent des revenus de l'ordre de \$3,659,669 contre des dépenses supérieures de \$13,060 soit \$3,802,729.

Le déficit 1973 qui s'explique selon la cité par le fait que le Conseil a décrété des réparations de rues pour plus de \$200,000 au cours de cette année, a toutefois pu être redressé par la subvention de \$330,000 du programme des initiatives locales du gouvernement fédéral, promise pour alléger le paiement de travaux de \$2.5 millions en 1972. Se prévalant d'une loi des cités et ville le lui permettant la Cité a décidé d'affecter cette subvention au déficit de même qu'au paiement des excédents des coûts des règlements d'emprunts des années antérieures, le tout pour un montant de \$212,411.00.

Dépenses
Parmi les dépenses les plus coûteuses à Thetford au cours de 1973, on note celles relatives aux Travaux publics (\$98 0,066), et ces fameuses "autres dépenses" qui totalisent \$1,340,122. Parmi ces dernières on retrouve principalement le service de la dette qui compte plus d'un million de dollars, les dépenses en immobilisation à même les revenus de \$109,658 et les créances douteuses pour \$92,538. Ces créances représentent des montants non perçus de taxes de locataires et taxes d'eau que la cité n'a pu encaisser les personnes ayant quitté sans laisser d'adresse.

Mise en garde contre les conducteurs à deux têtes

BLACK LAKE, (JD) — Le chef de police de Black Lake, M. Vital Guertin, tient à mettre la population en garde contre le conducteur "à deux têtes". Dans un communiqué qu'il faisait parvenir à la presse M. Guertin soulignait qu'il n'était pas contre les carrosses et les petites flateries mais... qu'elles devaient être faites en temps et lieu.

Le chef de police trouve inconcevable de voir le grand nombre de jeunes couples ardemment entassés sur 10 pour cent de la largeur du siège avant de l'automobile, roulant à 60 ou 70 milles à l'heure, "une main sur le volant et l'autre... toujours en état d'alerte." Il qualifie ce geste de "perte puisque, dit-il, ils ne savent pas en apprécier toutes les facettes. Pour ceux qui seraient intéressés à faire autre chose que conduire l'automobile, M. Guertin conseille de s'arrêter sur l'accotement ou de se rendre à un endroit où les gens pourront se concentrer sur ce qu'ils font. De cette façon, nous vivrons tous pour profiter encore de ces "bonnes choses" de conduire le chef.

Chronique municipale

BLACK LAKE, (JD) — Lors de la dernière assemblée publique, les conseillers ont accepté les comptes pour le mois de juin soit un montant de \$39,903.44. A ce sujet, le secrétaire municipal déclarait que ce montant était plus élevé comparativement aux autres mois puisqu'il comprenait la pose d'asphalte dans diverses rues.

La pose d'une chaîne d'asphalte sera effectuée sur la rue Boulanger. Chaque contribuable, résident sur cette rue, aura à déboursier la somme de \$1.10 par pied linéaire pour la partie qui le concerne.

Le secrétaire a procédé à l'ouverture des soumissions pour la pose d'asphalte présentées par les deux principaux contracteurs de la région. Toutefois, les montants n'ont pu être divulgués puisque les soumissions ont été soumise à l'ingénieur-conseil pour étude.

Une compensation de \$0.10 l'heure, rétroactive au 1er mai 1974, sera accordée aux personnes faisant partie du syndicat des employés salariés de la ville de Black Lake.

Des demandes d'octrois de l'ordre de \$200,000 ont été adressées au ministère du Revenu National à Ottawa ainsi qu'au ministère des Affaires Municipales à Québec afin de subvenir à la déficience de quatre règlements d'emprunt concernant le service d'aqueduc et d'égoûts.

Une recommandation a été faite auprès des autorités du ministère de la Voirie concernant l'amélioration de la route du moulin Marchesder. Le conseil a également appuyé la requête des contribuables du Rang 3 visant à l'amélioration de cette route.

Une rectification au contrat concernant la cueillette des vidanges, déposé par M. Alfred Mayhew, a été apportée soit pour le zonage et les tarifs. Le contracteur recevra \$2,000 pour 140 contribuables. Si ce nombre augmente à plus de 150 le contracteur recevra une contribution supplémentaire au prix établi soit environ \$4. De plus, tous les usagers résident en dehors de la municipalité devront payer à cette dernière un montant additionnel de \$2 pour la cueillette des vidanges.

Glanures thetfordoises

La rénovation urbaine est revenue à nouveau sur le tapis lors de l'assemblée d'information touchant les trois règlements d'emprunt hier soir à l'hôtel de ville. Certains contribuables déclaraient que la cité avait fait une erreur monumentale en acceptant la répartition des coûts comme elle l'a fait. Ils estimaient que la Cité n'aurait rien de défrayer dans le projet. "Ca n'a pas été fait pour la mine en premier, mais pour les citoyens d'abord" a fermement déclaré l'échevin Rock Perrault se portant à la défense de la cité.

Le référendum des 22 et 23 juillet prochains aura lieu de 9 heures à 7 heures à l'hôtel de ville. Quand la réunion fut close hier, un total de 44 signatures avaient été enregistrées. Il en fallait 40 comme on le sait.

L'administration de l'Hôpital général de l'amiante n'a pas encore officiellement réagi aux propos du député libéral, le Dr Henri Lecours, qui a révélé que le gouvernement provincial s'appropriait à mettre l'institution en tutelle à cause d'irrégularités dans l'adjudication de contrats de services.

Une équipe de la télévision communautaire de la région de l'amiante était présente hier soir à l'assemblée de l'Hôtel de ville et filmait les débats. La pellicule sera probablement utilisée lors d'un prochain programme sur les ondes du canal 9.

Le candidat néo-démocrate du comté de Frontenac M. Adrien Paquet, était parmi ceux qui ont signé contre les trois projets de règlements d'emprunt. Il a assisté à toute la réunion d'information comme un simple citoyen.



Quelques chercheurs examinent attentivement la rive du lac Aylmer à Disraeli à la recherche du corps du jeune Pierre Daigle, porté disparu depuis près de deux jours. (Photo La Tribune, Jacques Dussault)

La famille Daigle angoissée et... déçue

Par Serge Lavigne
DISRAELI — "Les recherches étant insuffisantes, le corps du jeune Pierre Daigle n'est pas encore retrouvé..." Telle est la pensée de la famille Daigle, qui s'est dit toute fait déçue de l'aide apportée par la Sûreté provinciale. Accablée au plus haut point, Mme Gerard Daigle affirmait: "Nous n'avons eu aucune aide concrète de la part de la Sûreté provinciale; est-ce réservé pour les riches?" Et le fils aîné ajoutait: "On préfère mobiliser 5 ou 6 agents pour sauver un chevreuil blessé, ou encore l'escouade de plongée sous-marine toute entière pour retrouver une auto présumément volée, mais pour retrouver un corps humain issu de famille peu fortunée, on ne fait rien!"

Version policière
De son côté, le sergent Gamache affirmait avoir communiqué avec le commandant Lambert de Sherbrooke pour demander l'escouade de plongée sous-marine de la Sûreté, mais ce dernier avait refusé. A la question "dans quelles circonstances l'escouade sous-marine se déplace-t-elle?", le sergent Gamache a répondu: "Lorsqu'il y a des activités criminelles à la base de l'événement" Interrogé par le journaliste de La Tribune à savoir comment la Sûreté pouvait conclure à l'absence d'activités criminelles sans avoir pratiqué l'autopsie sur la victime, le sergent a répondu que la Sûreté procédait par "doute sérieux" et "circonstances atténuantes suspectes".

Le sergent Gamache avoue avoir communiqué avec l'hélicoptère de la Sûreté, mais compte tenu de la visibilité nulle au-dessus du lac Aylmer, il n'y avait aucune possibilité, pour les chercheurs de voir quoi que ce soit sur ou dans le lac. Le sergent ajoute que la Sûreté avait tout fait ce qu'elle pouvait faire. Reste maintenant à la famille éprouvée de continuer les recherches à ses propres frais...

Trop dispendieux
Mme Daigle a affirmé qu'elle ne pouvait se payer de plongeurs sous-marins puisque ceux-ci exigent au-delà de \$200 par jour. Un appel à la population de Disraeli et des environs pour venir en aide monétairement à la famille en détresse est donc fait. Un appel particulier aux plongeurs sous-marins bénévoles a également été fait.

"Si j'avais une bâtisse à donner, je la donnerais aux libéraux..."

(Dr Lecours)
THETFORD MINES, (YP) — Si j'avais une bâtisse à donner, je la donnerais certainement aux libéraux et non aux péquistes, ils ne savent pas compter" tel a été le commentaire-boutade lancé par le député de Frontenac à l'Assemblée nationale le Dr Henri Lecours alors qu'il était appelé à donner sa version sur une accusation de conflit d'intérêt impliquant sa participation à l'administration d'un complexe administratif à St-Jean sur Richelieu loué au gouvernement provincial.

Le député Lecours ne se défend nullement de l'accusation de patronnage portée contre lui et le député de St-Jean M. Jacques Veilleux qui aurait aidé de "bons libéraux" à obtenir un contrat de gouvernement pour la location du complexe administratif, contrat de 10 ans au coût de \$900,000. Qui plus est, le député ferait la même chose que son collègue si une affaire semblable lui arrivait dans le comté. "Ce serait des libéraux qui l'auraient certainement", a-t-il laissé entendre en parlant de l'éventualité d'avoir une bâtisse à faire administrer.

Actions vendues
Le député Lecours a par ailleurs répété qu'il ne partici-

lan financier de l'entreprise" a été sa réponse finale.

Selon le député, sa participation inclut un investissement de \$80,000 qu'il a avancé pour "dépanner" les instigateurs du projet qui ne trouvaient pas d'argent liquide leur permettant d'emprunter le million dont ils avaient besoin pour la construction de l'édifice en question. Toujours selon le Dr Lecours, la bâtisse aurait pu être louée à un bien meilleur prix que celui payé par le gouvernement et il s'est dit satisfait de s'être départi de ses actions qui après tout, concluait-il, n'étaient pas si avantageuses que ça.

Entente et... hausse

IRLANDE SUD, (JD) — Après une longue période de négociations qui ont nécessité l'intervention d'un représentant de la Régie des eaux du Québec, une entente concernant l'approvisionnement d'eau a finalement été conclue entre la ville de Black Lake et la municipalité d'Irlande-Sud. Le nouvel accord présente une augmentation de \$5 c. pour chacune des trois catégories de consommation.

Ainsi, chaque mille gallons jusqu'à concurrence de 500,000 passera de 35 à 40 cents; le prix de chaque mille gallons entre 500,000 et 1,000,000 sera majoré de 30 à 35 cents et enfin de chaque mille gallons de plus d'un million passera de 25 à 30 cents. On se souviendra qu'à l'expiration du contrat précédent, la ville de Black Lake demandait une somme de \$24 par contribuable mais les membres du Conseil d'Irlande Sud trouvaient ce taux trop onéreux considérant que chaque résident qui paie \$125 au service de la dette reçoit 40,000 gallons d'eau gratuitement, que ceux qui paient \$200 et plus en reçoivent 60,000 et que la consommation moyenne par famille est d'environ 40,000 gallons par année.

Rencontre à Québec
N'ayant pu en venir à une entente, les deux partis se sont rendus dans la Capitale provinciale soit au ministère des Affaires municipales et le problème a été discuté devant un représentant de la Régie des Eaux et c'est avec la collaboration de ce dernier qu'un accord a été conclu. Actuellement 156 compteurs d'eau sont installés à Irlande-Sud et la lecture de ces compteurs se fait à tous les mois d'octobre. De plus, la municipalité d'Irlande-Sud a dû donner assurance à la ville de Black Lake qu'un préposé à la manipulation des bornes-fontaines serait embauché et que toute personne obtenant l'eau des dites bornes-fontaines sans autorisation devrait payer une amende de \$20.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines Tel. 338-8558

ATTENTION
La position de la région de l'amiante est prise de prendre note que
VEILLEUX AUTO ELECTRIQUE
est maintenant à l'adresse
88, rue D'Arès, à Thetford Mines
Tel. 338-7000
Nous aurons sur Stock & Dépot: avec de nombreux autres produits et services de réparation de votre véhicule pour l'automobile. 97001

JAMERLU INC.
Service
APPAREILS
MÉNAGERS
423-5697

FORTIN ALUMINIUM
Spécialité: Revêtement aluminium
Nouveau: Gouttière emailée 5" de largeur
1 pied à 100 pieds sans joint
Vendons matériaux, installés ou non;
Portes - Fenêtres - Auvents - Corniches - Persiennes
THETFORD MINES 1361, boul. Smith Sud - (418) 338-4343
ST-ROMAIN (418) 486-2423
Nous acceptons appels à frais virés.

Vente — Achat — Echange
de PROPRIETES
CONSULTEZ
PARIS
227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

L'TOYOTA
"T'EN DONNE EN 20 YEN
POUR TON ARGENT"
53, GIROUARD, COIN ROUTE 5
ARTHABASKA — 758-8235

En quelques lignes

VICTORIALVILLE, (SB)—C'est un bingo qui aura lieu aujourd'hui au foyer de l'Ermitage dans le cadre de la semaine de l'Ermitage organisée par un groupe Perspectives-jeunesse. L'activité débutera à 13h 30.

Le Dr François St-Pierre, gynécologue, donnera une conférence sur la physiologie de la grossesse mardi prochain au pavillon de la bibliothèque du CEGEP de Victoriaville à compter de 19h 30. Le lendemain, une séance de groupe sera tenue au même endroit au sujet du retour au foyer après une grossesse et ce, à 14 heures. Les deux activités sont organisées par le groupe Perspectives-jeunesse RECAM (Renseignements et conseils aux mamans).

C'est ce matin à 11h 30 que sera effectué le tirage de la mini-loto sous la grande tente du club de golf de Victoriaville. Cet événement a lieu à Victoriaville dans le cadre de la tenue du tournoi de golf Beliveau-Perreault.

C'est à 14 heures cet après-midi d'autre part que sera officiellement ouverte l'exposition de meubles et d'accessoires antiques à la Caisse populaire de Victoriaville. Les heures de visite seront de 14 à 22 heures tous les jours jusqu'au 12 juillet.

Le bureau de direction de la Société d'Agriculture du district d'Arthabaska a déjà fait connaître l'horaire des différents jugements pendant la semaine de l'exposition agricole du mois d'août. Le mercredi 7 août seront jugés fleurs et légumes, beurre et fromage, produits de l'étable et miel, les porcs Yorkshire, les porcs Landrace et les bovins Hereford.

Le jeudi, le jugement portera sur les bovins Holstein et les pis de vaches, le vendredi sur les bovins Ayrshire et les porcs. Le samedi les jeunes agriculteurs paraderont leurs animaux et le dimanche, pour créer diversion, un concours de violonnettes sera présenté.

Dans l'un de ses communiqués habituels, le Comité de formation des usagers des Mass-media de Victoriaville informe que, d'après le dernier rapport présenté par le Bureau de Surveillance de cinéma de la province de Québec, il entre plus de films de langue anglaise que de langue française dans cette province. 424 longs métrages en langue française ont en effet visionnés par le bureau de Surveillance en 73-74 contre 440 en langue anglaise.

Nouvelles express

Au congrès international de saxophones
LYSTER, IGAB)—Le Québec est représenté par un musicien de Ste-Anastasia de Nelson à un congrès international de saxophone, à Bordeaux en France. Une cinquantaine de pays ont inscrit des délégués pour cette importante manifestation. Le congrès se déroule durant la première partie de juillet. M. Jean-Claude Isabelle fils de M. et Mme Clément Isabelle de Ste-Anastasia de Nelson, son épouse ainsi qu'un groupe d'étudiants des universités Laval de Québec et McGill de Montréal font le voyage outre-mer pour la participation à Bordeaux. Prennent également part au congrès, un quatuor de saxophonistes de l'université Laval.

Un second mandat
PLESSISVILLE, (GAB)—Le président sortant de charge au conseil d'administration du Festival de l'Erable inc. de Plessisville a vu son mandat renouvelé à l'occasion d'une réunion des responsables choisis lors de l'assemblée générale annuelle. M. Michel Marcoux prend donc un 2^{me} mandat à la direction des activités de l'organisme. Deux vice-présidents ont été nommés au cours de la même réunion: M. Denis Vigneault agrira comme 1^{er} vice-président et le titre de 2^{me} vice-président a été attribué à M. Michel Paris. Un nouveau secrétaire entre en fonctions pour la prochaine année; il s'agit de M. Lucien Houle, un directeur nommé pour un premier mandat lors de l'assemblée générale annuelle. Mme Huguette Bérubé occupait ces fonctions depuis 5 ans et une lettre de remerciements lui a été adressée.

Quatre nouveaux pompiers

VICTORIALVILLE, (SB)—La municipalité de Victoriaville a accepté de procéder à l'engagement de quatre nouveaux pompiers volontaires en remplacement de quatre démissionnaires pour maintenir son effectif à 12 hommes en plus, des policiers-pompiers.

Police: rapport mensuel

ARTHABASKA, (SB)—Le rapport mensuel des activités du département de la police d'Arthabaska révèle que sept personnes ont été blessées et 16 accidents de la circulation au cours du mois de juin dans cette localité. Dans tous les cas il s'agissait cependant de blessures légères. Sur le nombre des accidents, 15 ont causé des dommages de \$100 et plus pour une valeur globale de \$15,855 et un seul a causé des dommages inférieurs à \$100. Ils étaient de 75. Toujours durant le mois de juin, 815 appels ont été logés au poste pour diverses plaintes ou informations dont six concernaient des vols de bicyclettes et une autre pour vol avec violence. Les policiers ont distribué 21 billets d'infraction ou stationnement et 55 contraventions pour diverses infractions ou vérifications de véhicules. Ils ont de plus effectué 143 patrouilles dans les rues de la ville, parcourant ainsi plus de 4,000 milles, si l'on inclut les 24 services d'ordre accordés et les 19 voyages et déplacements pour enquêtes. Le rapport révèle finalement que 13 personnes ont porté plainte contre des chiens et qu'un enfant fut déclaré perdu puis retrouvé par les policiers.

12 permis de construction en juin

ARTHABASKA, (SB)—Selon le rapport mensuel de construction de la municipalité d'Arthabaska, 12 permis ont été accordés dans cette municipalité au cours du mois de juin pour des nouvelles constructions d'une valeur globale de \$416,000 alors que huit autres l'ont été pour des rénovations au montant de \$7,100. Comparativement au même mois de l'année 1973, une hausse sensible dans le montant global des permis a été enregistrée puisque 14 permis avaient été accordés pour une valeur de \$251,000 en nouvelles constructions et deux autres au montant de \$5,600 pour des rénovations. Cette hausse sensible est due à la construction

Un précédent: on doit voter pour élire les administrateurs à la Caisse Ste-Victoire

VICTORIALVILLE, (YSTA)—Fait sans précédent dans l'histoire de la caisse populaire Ste-Victoire de Victoriaville, les sociétaires ont dû procéder au vote pour élire les membres du conseil d'administration, mercredi soir dernier, alors qu'ils tenaient leur quatorzième assemblée annuelle. Quatre personnes se sont présentées aux trois postes d'administrateurs ouverts à ce moment. M. Hermann Boisvert, Gérard Houle et Marcel Auger dont les mandats étaient terminés se sont représentés comme candidats mais, surprise générale, M. Léo Pinard a posé sa candidature ou nom d'un mouvement populaire de citoyens. Environ 130 membres se sont prévalus de leur droit de votes et le résultat a été des plus serrés. Mais pour une année encore, le conseil d'administration sera administré par les mêmes membres, la candidature de M. Léo Pinard ayant été rejetée. Il manquait à ce dernier seulement huit voix pour obtenir l'égalité avec le plus proche candidat. Les résultats ont été les suivants: Hermann Boisvert, 113; Gérard Houle (119); Michel Auger (100) et Léo Pinard (92).

Ste-Victoire: un actif supérieur à un million

VICTORIALVILLE, (YSTA)—C'est avec un actif de plus de \$5,722,892 que la Caisse populaire de Ste-Victoire a bouclé sa 14^e année d'existence. Cet actif constitue une augmentation de plus de \$1,139,692 par rapport à l'an dernier. C'est du moins l'état financier qui a été dévoilé aux sociétaires de cette caisse lors de leur dernière assemblée générale mercredi soir, par M. Guy Baurivage, gérant-adjoint. L'entrée du système d'informatique à la caisse cette

année semble avoir été un des plus gros changements qu'a eu à subir le personnel et la clientèle. Cependant, il apparaît que la conversation des anciens carnets aux nouveaux, nécessité par l'entrée du système d'informatique se soit faite sans causer beaucoup de troubles. M. André Martin, gérant de cette caisse a profité de cette assemblée générale des membres pour énumérer les activités sociales auxquelles la Caisse Ste-Victoire s'est mêlée. C'est ainsi que les sociétaires ont appris qu'une somme de \$100 dollars avait été versée au comité organisateur des Jeux du Québec. M. Martin estime que l'aide aux équipes de balle-molle, l'exposition de divers travaux d'artisans de la région de Victoriaville et les locaux de la caisse qui ont été mis à la disposition de différents mouvements ou associations ont permis à la caisse Ste-Victoire d'apporter une contribution sociale pour venir en aide à la population des Bois-Francis.



M. André Martin, gérant de la caisse populaire Ste-Victoire de Victoriaville, informait les sociétaires de cette entreprise des activités sociales auxquelles la caisse avait souscrit une aide financière. Le tout se passait mercredi soir dernier lors de la quatorzième assemblée annuelle. (Photo/Photo La Tribune, Victoriaville — YSTA)

Le conseil de l'hôpital de Plessisville ne lâche pas

PLESSISVILLE, (SB)—Le conseil d'administration de l'Hôpital du Sacre-Coeur de Plessisville et du CLSC de l'Erable verra à la réalisation immédiate de ce qui est acquis et continuera, avec l'appui de la population, de réclamer les 25 lits pour malades en phase aigüe. C'est ce qu'a fait savoir le président du conseil, M. Gérard Goulet, dans un communiqué qu'il a fait parvenir à la presse régionale et à différents organismes de Plessisville concernant les demandes du conseil au ministère de Affaires sociales pour l'établissement au sein du CLSC de 100 lits pour malades chroniques et 75 lits d'observation pour malades en phase aigüe. On se souvient que les membres du conseil avaient rencontré les représentants du ministère après leur avoir soumis un mémoire expliquant les raisons de leurs demandes et qu'à la suite de cette rencontre, les réponses du ministère se faisant attendre, une résolution adoptée par les membres du conseil et destinée de nouveau au ministère réitérait de façon insistante les mêmes demandes. Quelques temps après, le 8 avril dernier, le sous-ministre des Affaires sociales, le Dr Jacques Brunet, répondait négativement au conseil d'administration du CLSC en informant qu'il était impossible pour le ministère de maintenir la demande de 25 lits d'observation en phase aigüe, et que dans les circonstances, trois lits paraissent suffisants. Le sous-ministre recommandait alors qu'à l'exception des cas réellement urgents, les patients soient transférés dans des centres hospitaliers. C'est donc quatre mois après cette réponse du ministère que le conseil fait savoir qu'il continuerait à réitérer ses demandes avec l'appui de la population après en avoir sans doute longuement mûri l'idée. Il a été impossible de savoir cependant quels seront les moyens utilisés pour donner du poids aux nouvelles demandes.

Feux de circulation Académie-Notre-Dame: on ne sait trop quoi faire!

VICTORIALVILLE, (SB)—Que se passe-t-il avec l'installation des feux de circulation à l'angle des rues Notre-Dame-Ouest et Académie? Plusieurs automobilistes se sont posés la question et plusieurs ont téléphoné au maire St-Pierre pour le savoir. C'est du moins ce dont a fait état M. St-Pierre lors de l'assemblée du conseil cette semaine en posant la même question à l'ingénieur municipal M. Audet, car il ne connaissait pas la réponse lui non plus. On a remarqué effectivement qu'à certains moments, les feux ne sont que clignotants à cet endroit alors qu'à d'autres moments, ils fonctionnent naturellement. Il s'avérerait, selon les explications de M. Audet, que l'installation soit défectueuse et ce, depuis un certain temps, pour ne pas dire depuis longtemps. De tous les feux, le problème serait bientôt réglé. Cependant, cela n'est pas si simple, car des appels téléphoniques reçus par le maire, quelques-uns demandaient que les feux fonctionnent selon la façon habituelle à nouveau, mais d'autres demandaient qu'ils demeurent clignotants. Les conseillers, avec l'ingénieur et le chef de police, étudieront donc la question pour trouver la meilleure solution possible après quoi, ont-ils informés, des mesures seront prises. En attendant, il semble que l'on tentera tout de même de réparer le système.

CEGEP: une réunion tranquille

VICTORIALVILLE, (YSTA)—Peu de résolutions ont été adoptées lors de la dernière rencontre du conseil d'administration du CEGEP. Les réunions qui ont l'habitude de se terminer normalement 23 heures au plus tôt, ont laissé place à une courte séance qui a fini vers 21 heures 30. Au cours de cette rencontre, les administrateurs du CEGEP ont accordé les travaux de réparation d'une bouilloire défectueuse à la firme Dominion Bridge. Ce contrat, qui était le plus bas parmi tous les soumissionnaires totalise une somme de \$31,000. Les membres du conseil d'administration du CEGEP de Victoriaville ont également appris que deux des trois projets qu'ils avaient soumis au ministère de l'Éducation ont été acceptés. Un projet représentant une somme d'environ \$6,990 a été accordé au plus bas soumissionnaire tandis que l'École du Meuble et du Bois-Ouvré se voyait accorder une subvention de l'ordre de \$20,000. Un projet soumis par un professeur de psychologie a été refusé par les fonctionnaires car ces derniers estimaient que ce projet était du degré universitaire. Actuellement le bureau du registraire du CEGEP a reçu plus de 1292 admissions pour la prochaine année scolaire.

Chronique municipale

ARTHABASKA, (SB)—Le conseil municipal d'Arthabaska, lors d'une très brève séance mensuelle tenue mercredi soir, a accordé un contrat de peinture de lignes jaunes et blanches à M. Olivier Boisvert pour un montant de \$700. Une seule autre soumission a été ouverte concernant ce contrat. Elle parvenait de Gérard Roy au montant de \$750. Les travaux seront effectués à plusieurs intersections de la ville.

Un rapport du chef des pompiers, M. Marcel Rivard, a révélé que la pression d'eau du système d'aqueduc desservant les rues Campagna et Bourgeois était insuffisante. Pour pallier à la situation, la ville raccordera le système de ces deux rues à l'aqueduc d'Arthabaska au mois d'août prochain. Actuellement c'est le système de Victoriaville qui dessert les deux rues et c'est la raison du manque de pression.

Le conseil a résolu d'aménager le logement de M. Couture laissé vacant depuis peu dans la bâtisse de l'hôtel de ville en une salle devant servir de salle de réceptions.

La liste des comptes du mois de juin, telle qu'approuvée par les conseillers totalisait un montant de \$19,276.

Une assemblée publique sera tenue le 15 juillet à 20 heures pour approbation par les électeurs-propriétaires d'un amendement au règlement de construction et zonage à l'intérieur des limites de la ville.



C'est parti
Immédiatement après la levée symbolique de la première pelletée de terre lundi dernier, les travaux ont débuté pour la construction du futur centre commercial "Le Carré four des Bois-Francis" et comme on peut le constater, l'excavation va déjà bon train. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Avec tout le soin que les employés du Canadien national mettent à réparer les traverses à niveau des rues Lindsay, Brock et Hériot, les Drummondvillois se demandent quand il y aura détournement des voies ferrées ou la construction éventuelle d'un viaduc...

Plusieurs policiers de la ville sont particulièrement heureux de ce temps-ci des peines sévères imposées par le nouveau juge de la Cour des Sessions M. Marc Choquette. Enfin, se disent les limiers, un juge se donne la peine de considérer avec sérieux les résultats des enquêtes. Les malfaiteurs, par contre, commencent à s'inquiéter.

Deux ans de pénitencier

DRUMMONDVILLE, (GP) — C'est en pleurant à chaudes larmes qu'un jeune homme de langue anglaise de Drummondville, Glenn Stanton, de la rue Berard, a quitté le tribunal hier matin, après avoir été condamné à 2 ans de pénitencier pour effraction et à six mois de prison, peine concurrente à la première, pour vol d'auto.

Le jeune homme venait de plaider coupable à ces deux accusations, soit la première pour avoir pénétré par effraction, le 6 juin, dans une maison de St-Nicéphore, dans un dessein criminel et la deuxième, d'avoir volé le 27 mai, une voiture de marque Mustang à Drummondville.

Avant le prononcé de la sentence, le procureur de la Couronne fit admettre au prévenu une série impressionnante de 6 condamnations antérieures, allant de la possession d'armes, vol d'auto, vol d'argent, allant au vol de camion. Tous ces méfaits, commis depuis 1970, s'étaient produits dans différentes villes canadiennes, notamment Cowansville, St-Hyacinthe, Kenora, Montréal, Edmonton, et Alberta et Drummondville. Avant d'envoyer l'accusé au pénitencier, le juge lui rappela que son cas n'était pas sympathique: "J'aimerais vous aider, mais je n'en suis pas capable, parce que vos deux crimes actuels sont des plus graves, notamment celui d'avoir pénétré par effraction dans une habitation, qui est punissable de l'emprisonnement à perpétuité".

Faits divers

Quatre arrestations

DRUMMONDVILLE-SUD (MD) — Un vol par effraction commis vers les 2 heures jeudi matin s'est soldé par l'arrestation rapide de 4 suspects et la récupération du butin composé de livres, de disques et d'argent, le tout évalué à près de \$200. Selon ce qu'il fut possible d'apprendre, le vol en question se serait produit la nuit dernière aux Galeries France sises sur le boulevard Mercure à Drummondville-Sud. Au moment de la découverte du vol, un jeune homme aurait été vu s'enfuyant des lieux. Quelques minutes plus tard la Sûreté municipale de Drummondville-Sud procéda à son arrestation. On dit par la suite appréhender trois autres individus en marge de cette affaire.

Nouvelles express

Au congrès international de saxophones

LYSTER, (IGAB) — Le Québec est représenté par un musicien de Ste-Anastase de Nelson à un congrès international de saxophone, à Bordeaux en France. Une cinquantaine de pays ont inscrit des délégués pour cette importante manifestation. Le congrès se déroule durant la première partie de juillet. M. Jean-Claude Isabelle fils de M. et Mme Clément Isabelle de Ste-Anastase de Nelson, son épouse ainsi qu'un groupe d'étudiants des universités Laval de Québec et McGill de Montréal font le voyage outre-mer pour la participation à Bordeaux. Prennent également part au congrès, un quatuor de saxophonistes de l'université Laval.

Un second mandat

PLESSISVILLE, (GAB) — Le président sortant de charge au conseil d'administration du Festival de l'Érable inc. de Plessisville a vu son mandat renouvelé à l'occasion d'une réunion des responsables choisis lors de l'assemblée générale annuelle. M. Michel Marcoux prend donc un 2^e mandat à la direction des activités de l'organisme. Deux vice-présidents ont été nommés au cours de la même réunion; M. Denis Vigneault agira comme 1^{er} vice-président et le titre de 2^e vice-président a été attribué à M. Michel Paris. Un nouveau secrétaire entre en fonctions pour la prochaine année; il s'agit de M. Lucien Houle, un directeur nommé pour un premier mandat lors de l'assemblée générale annuelle. Mme Huguette Berubé occupait ces fonctions depuis 5 ans et une lettre de remerciements lui a été adressée.

Quatre nouveaux pompiers

VICTORIAVILLE, (SB) — La municipalité de Victoriaville a accepté de procéder à l'engagement de quatre nouveaux pompiers volontaires en remplacement de quatre démissionnaires pour maintenir son effectif à 12 hommes en plus, des policiers-pompiers.

Les quatre nouveaux membres du service seront MM. Léo Tourigny, Charles Lesieur, Jean-Pierre Constant et MM. Ronald Rosa, Noël Lavertu, André Arsenault et Guy Girouard qui ont démissionné pour différentes raisons personnelles.

Police: rapport mensuel

ARTHABASKA, (SB) — Le rapport mensuel des activités du département de la police d'Arthabaska révèle que sept personnes ont été blessées dans 16 accidents de la circulation au cours du mois de juin dans cette localité. Dans tous les cas il s'agissait cependant de blessures légères. Sur le nombre des accidents, 15 ont causé des dommages de \$100 et plus pour une valeur globale de \$15,855 et un seul a causé des dommages inférieurs à \$100. Ils étaient de \$75. Toujours durant le mois de juin, 815 appels ont été logés au poste pour diverses plaintes ou informations dont six concernaient des vols de bicyclettes et une autre pour vol avec violence.

Les policiers ont distribué 21 billets d'infraction ou stationnement et 55 contraventions pour diverses infractions ou vérifications de véhicules. Ils ont de plus effectué 143 patrouilles dans les rues de la ville, parcourant ainsi plus de 4,000 milles, si l'on inclut les 24 services d'ordre accordés et les 19 voyages et déplacements pour enquêtes. Le rapport révèle finalement que 13 personnes ont porté plainte contre des chiens et qu'un enfant fut déclaré perdu puis retrouvé par les policiers.

12 permis de construction en juin

ARTHABASKA, (SB) — Selon le rapport mensuel de construction de la municipalité d'Arthabaska, 12 permis ont été accordés dans cette municipalité au cours du mois de juin pour des nouvelles constructions d'une valeur globale de \$416,000 alors que huit autres l'ont été pour des rénovations au montant de \$7,100. Comparativement au même mois de l'année 1973, une hausse sensible dans le mon-

tant global des permis a été enregistrée puisque 14 permis avaient été accordés pour une valeur de \$251,000 en nouvelles constructions et deux autres au montant de \$5,600 pour des rénovations. Cette hausse sensible est due à la construction d'une station-service au coût de \$175,000 cette année. Depuis le premier janvier 1974, le nombre des permis accordés pour de nouvelles constructions a été de 76 pour une valeur de \$1,501,400 et celui des rénovations a été de 18 pour un somme globale de \$24,000. Pour la même période de l'année 73, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 30 juin, 61 permis avaient été alloués pour une valeur de \$1,125,500 en nouvelles constructions et 24 autres pour une valeur de \$21,750 en rénovations. Si la tendance actuelle se maintient pendant la seconde moitié de l'année, 74 s'avèrerait une année plus favorable que 73 dans la construction, pour Arthabaska tout au moins.

Trois personnes blessées gravement dans un accident

DRUMMONDVILLE, (GP) — Trois personnes de Notre-Dame du Bon-Conseil, occupant une petite voiture, ont été gravement blessées dans une dure collision de deux autos, à l'intersection de la nouvelle route 122 et du boulevard Foucault, à Drummondville-Nord (St-Charles).

Ce sont la conductrice, Mme Wilfrid Méthot Jr, 34 ans, et ses parents, M. et Mme Félicien St-Pierre, tous très connus à Bon-Conseil et dans la région. L'autre automobile était conduite par M. Robert Pinard de Drummondville.

Selon les constatations faites par l'agent Mario Martel de la SQ de Drummondville, l'auto conduite par Mme Méthot se dirigeait de Drummondville vers Bon-Conseil quand elle heurta durement, à l'intersection, le

côté droit de la voiture de M. Pinard. Sous la violence du choc, la petite voiture de Mme Méthot tourna bout pour bout sur la route asphaltée, alors que l'auto de M. Pinard entra dans un cour.

Les trois blessés furent conduits par ambulance Vachon à l'Hôpital Ste-Croix où ils furent tous hospitalisés. Hier, leur état était considéré comme satisfaisant. Mme Méthot fut projetée en dehors de la voiture au moment du choc et resta inconsciente durant plusieurs minutes. Cependant, aucun des blessés n'était dans un état sérieux, quoique les blessures furent considérées comme importantes.

Les deux véhicules sont lourdement endommagés. Des recherches ont été entreprises hier pour déterminer les circonstances de cette collision.



La petite auto, occupée par Mme Méthot et M. et Mme Félicien St-Pierre, fut lourdement endommagée, pendant que les trois occupants furent blessés gravement. (Photo La Tribune, par Gérard Prince)

Elue présidente des Cercles de fermières

WINDSOR, (JA) — Mme Pierrette Benoit, présidente du Cercle des fermières de Danville a été élue ce jour-ci présidente régionale de la Fédération no 8 de ce Cercle comprenant les comités de Sherbrooke, Richmond, Compton et Stanstead.

32 cercles font partie de la Fédération no 8 et 1704 membres seront très heureuses de fêter cette année le 35^e anniversaire de fondation de ce mouvement.

Lors du récent congrès tenu à Beebe, Mme Marie Tremblay, présidente de la fédération no 11 et conseillère au comité exécutif provincial était présente et a mentionné que les Cercles de fermières sont plus jeunes et plus vivants qu'ils ne le sont. Elle a félicité les dames qui ont su maintenir l'authenticité de l'artisanat malgré le courant de vitesse de la vie.

Chronique judiciaire

Interdiction de conduire

DRUMMONDVILLE, (GP) — Un jeune homme de St-Germain, qui n'a ni permis de conduire, ni de voiture, s'est vu quand même interdire de conduire pour 3 mois, en cour des Sessions de la Paix.

L'accusé, qui a admis avoir déjà été condamné à l'amende et à la suspension de son permis de conduire pour 3 mois, en novembre 1973, comparait hier sous une accusation relative à la conduite d'une auto alors que ses facultés étaient affaiblies par un taux de .22 d'alcool.

Le juge le condamna à \$125 d'amende et à l'interdiction de conduire pour 3 mois.

Plusieurs décisions

DRUMMONDVILLE, (GP) — Le juge Marc Choquette a pris plusieurs décisions importantes en cour des Sessions de la paix ces derniers jours. Voici les principales:

— Un vieillard de St-Germain, dont l'automobile est la seule distraction, a bien promis au juge qu'il ne prendrait pas "abusivement" de bière à l'avenir et qu'il avait le "ferme propos" de ne plus conduire son véhicule sous l'influence de l'alcool, comme c'était sa raison de comparaître devant le tribunal. Il s'en tira avec \$125 d'amende sans suspension.

— Un automobiliste qui s'est reconnu coupable d'avoir commis un délit de fuite un jour et d'avoir conduit son auto sous l'influence de l'alcool le lendemain, a été condamné à \$175 d'amende ou, à défaut de payer, à un mois et demi de prison. De plus une interdiction de conduire la nuit et les fins de semaines a été prononcée contre lui pour six mois.

Chronique municipale

Assemblée remise

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL (MD) — L'assemblée régulière du conseil municipal prévue pour cette semaine n'a pu avoir lieu, puisqu'on a pas réussi à avoir quorum. Elle a été remise à mardi le 9 juillet prochain.

Débuts des travaux: en août

WICKHAM, (MD) — La construction des quelques 30 logements du centre d'hébergement pour personnes âgées pourrait débuter le 15 juillet prochain, mais en raison des vacances de la construction, les travaux ne débuteront pas avant le début du mois d'août. Actuellement l'architecte est à réviser les plans suite à quelques modifications mineures exigées par Québec. De plus, le ministère de l'Environnement a accepté que la construction des 30 logements se fasse en se servant d'une fosse septique en attendant que ne se réalisent les projets d'égoûts et d'aqueduc.

CEGEP: une réunion tranquille

VICTORIAVILLE, (YS-TA) — Peu de résolutions ont été adoptées lors de la dernière rencontre du conseil d'administration du CEGEP. Les réunions qui ont l'habitude de se terminer normalement vers 23 heures au plus tôt, ont laissé place à une courte séance qui a fini vers 21 heures 30.

Au cours de cette rencontre, les administrateurs du CEGEP ont accordé les travaux de réparation d'une bouilloire défectueuse à la firme Dominion Bridge. Ce contrat, qui était le plus bas parmi tous les soumissionnaires totalise une somme de \$31,000. Les membres du conseil d'administration du CEGEP de Victoriaville ont également appris que deux des trois projets qu'ils avaient soumis au ministère de l'Éducation ont été acceptés. Un projet représentant une somme d'environ \$6,990 a été accordé au plus bas soumissionnaire tandis que l'École du Meuble et du Bois-Ouvré se voyait accorder une subvention de l'ordre de \$20,000. Un projet soumis par un professeur de psychologie a été refusé par les fonctionnaires car ces derniers estimaient que ce projet était du degré universitaire.

Actuellement le bureau du registraire du CEGEP a reçu plus de 1292 admissions pour la prochaine année scolaire.

Mise en garde contre les conducteurs à deux têtes

BLACK LAKE, (JD) — Le chef de police de Black Lake, M. Vital Guertin, tient à mettre la population en garde contre le conducteur "à deux têtes". Dans un communiqué qu'il faisait parvenir à la presse M. Guertin soulignait qu'il n'était pas contre les carrosses et les petites flateries mais... qu'elles devaient être faites en temps et lieu.

Le chef de police trouve inconcevable de voir le grand nombre de jeunes couples ardemment entassés sur 10 pour cent de la largeur du siège avant de l'automobile, roulant à 60 ou 70 milles à l'heure, "une main sur le volant et l'autre... toujours en état d'alerte." Il qualifie ce geste de perte pure et simple, dit-il, ils ne savent pas en apprécier toutes les facettes. Pour ceux qui seraient intéressés à faire autre chose que conduire l'automobile, M. Guertin conseille de s'arrêter sur l'accotement ou de se rendre à un endroit où les gens pourront se concentrer sur ce qu'ils font. De cette façon, nous vivrons tous pour profiter encore de ces "bonnes choses" de conclure le chef.

Feux de circulation Académie-Notre-Dame: on ne sait trop quoi faire!

VICTORIAVILLE, (SB) — Que se passe-t-il avec l'installation des feux de circulation à l'angle des rues Notre-Dame-Ouest et Académie? Plusieurs automobilistes se sont posé la question et plusieurs ont téléphoné au maire St-Pierre pour le savoir.

C'est du moins ce dont a fait état M. St-Pierre lors de l'assemblée du conseil cette semaine en posant la même question à l'ingénieur municipal M. Audet, car il ne connaissait pas la réponse lui non plus.

On a remarqué effectivement qu'à certains moments, les feux ne sont que clignotants à cet endroit alors qu'à d'autres moments, ils fonctionnent naturellement.

Il s'avèrerait, selon les explications de M. Audet,

que l'installation soit défectueuse et ce, depuis un certain temps, pour ne pas dire depuis longtemps. De tous les façons, le problème serait bientôt réglé.

Cependant, cela n'est pas si simple, car des appels téléphoniques reçus par le maire, quelques-uns demandaient que les feux fonctionnent selon la façon habituelle à nouveau, mais d'autres demandaient qu'ils demeurent clignotants.

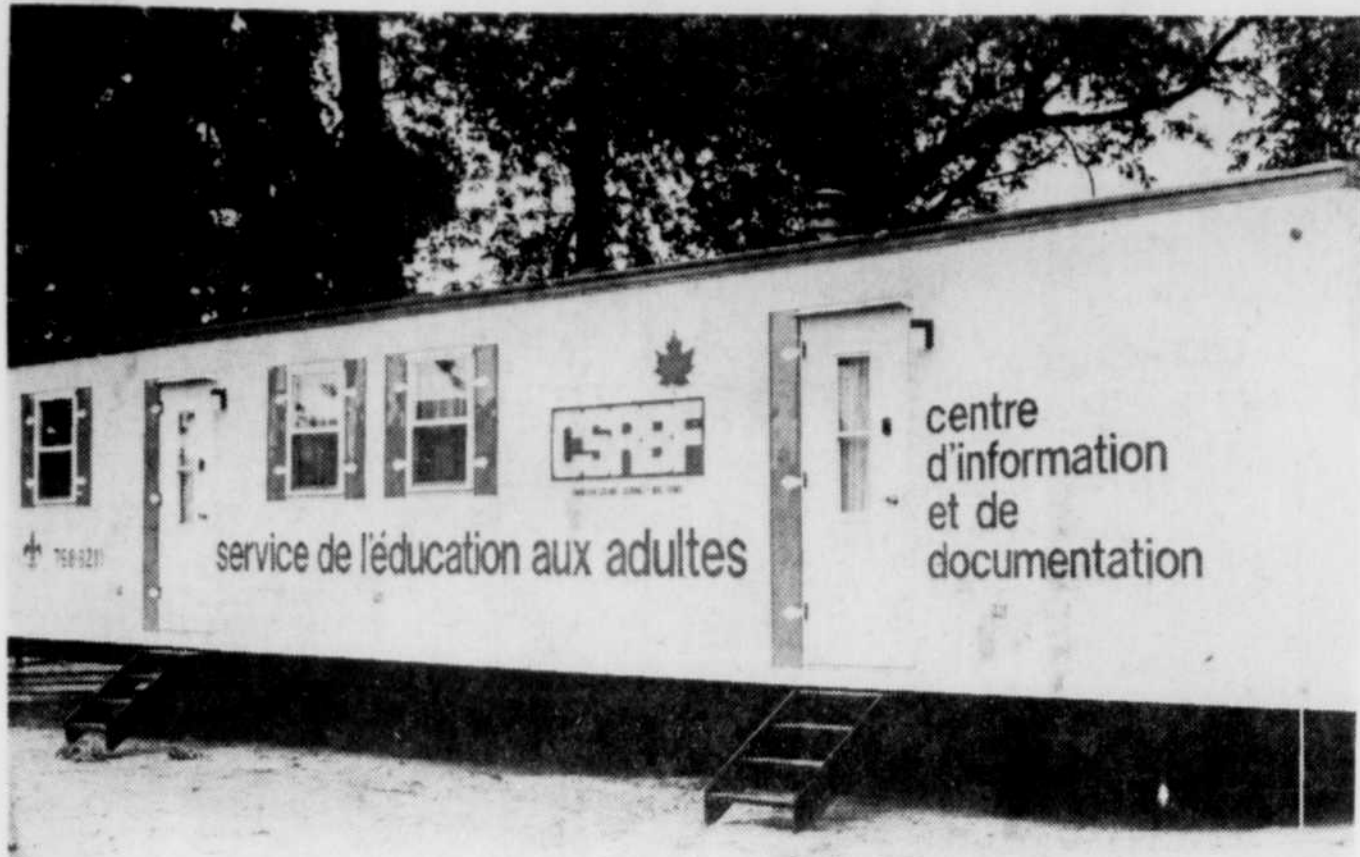
Les conseillers, avec l'ingénieur et le chef de police, étudieront donc la question pour trouver la meilleure solution possible après quoi, ont-ils informés, des mesures seront prises. En attendant, il semble que l'on tentera tout de même de réparer le système.



C'est parti

Immédiatement après la levée symbolique de la première pelletée de terre lundi dernier, les travaux ont débuté pour la construction du futur centre commercial "Le Carré four des Bois-Francis" et comme on peut le constater, l'excavation va déjà bon train. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

Ex-Détenu
BESOIN D'AIDE?
C.M.D.
565-1866



Prêt de la Régionale

La Commission scolaire régionale de Victoriaville a mis la roulotte du service de l'éducation permanente à la disposition des organisateurs des Jeux régionaux. Elle se a utilisée pour diffuser l'information pour les visiteurs et les journalistes. Celle-ci vient tout juste d'être démantée dans le centre-ville et elle sera à côté de la grande tente où se dérouleront plusieurs manifestations socio-culturelles.

(Photo La Tribune, Victoriaville — YSTA)

Sport à Thetford

Les Pirates se reprennent

THETFORD MINES, (AG)—Après une semaine désastreuse, les Pirates de Disraeli se sont repris en blanchissant le Boulet Gas Bar 10-0. Le lanceur Réjean Bouliane a limité les joueurs du Boulet Gas Bar à quatre coups sûrs tandis que ses coéquipiers en obtenaient 14 contre Pierre Dostie.

Serge Perreault et Alain Grimard se sont distingués à l'offensive avec trois coups sûrs chacun. Richard Roy en a réussi deux tandis que Yvan Lambert et Yvan Couture ont fait de même pour les perdants.

Le Campeau-Lafontaine et Duval a infligé un cuisant revers de 17-2 au Baril Sport. Gilles Dodier l'a emporté au monticule sur Pierre Lallier. Jean Roch Lessard s'est illustré avec deux coups de circuit. Robert Champagne et Jean-Nil Labbé ont frappé trois coups sûrs chacun.

Le Gaston Boily a quitté la cave du classement en remportant une victoire de 7-4 au Baril Sport, au profit du lanceur Luc Laplante qui a eu le meilleur sur André Arguin.

Les Pirates de Disraeli et les Campeau-Lafontaine et Duval sont sur un pied d'égalité au sommet du classement avec 18 points, soit six de plus que le Boa-Ski Asport. Le Baril Sport et le Gaston Boily ont six points chacun tandis que le Boulet Gas Bar ferme la marche avec quatre points.

Voici le classement des meilleurs frappeurs et des meilleurs lanceurs:

	Ab	Cs	Cir	Moy
Yvon Champagne	32	8	6	437
Jean Roch Lessard	38	12	3	394
Real Orlich	38	14	1	394
Serge Fortier	18	7	0	388
Yvon Bureau	43	15	1	372
Richard Duval	35	10	3	371
Alain Huppé	25	9	0	360
Yves Doyon	25	9	0	360
Michel Lepage	28	9	1	357
Gilles Jolicœur	41	12	2	341

	MI	Pe	Rab	Moy
Real Litowski	84	30	125	2.5
Gilles Dodier	24	14	15	2.6
Michel Laroche	49	21	31	3.0
Gaston Veilleux	24	11	8	3.2
Réjean Bouliane	45	23	34	3.5

L'Abattoir Mailhot résolu à conserver la première place

VICTORIANVILLE, (YSTA) — D'après les résultats de la dernière partie de balle-molle qu'ils ont jouée, les spectateurs ont pu se rendre compte que l'Abattoir Mailhot est résolu à conserver la première place au sein de la ligue Commerciale. En effet, 14 coups sûrs et aucune erreur ont permis à l'équipe de l'Abattoir de remporter une victoire 17 à 10 contre les Chevaliers de Colomb, son plus sérieux adversaire.

Le 8 JUILLET VOTEZ Irene PELLETIER Libéral



Le 8 JUILLET VOTEZ Irene PELLETIER Libéral

Caisse Pop 10 Sonic-coop 3

La Caisse Pop a également administré un sérieux revers à l'équipe du Sonic Coop alors que les vainqueurs s'affirmeraient dès la première manche en marquant plus de cinq points. Le lanceur gagnant, Reynald Savaria a contribué dans une large part à cette nouvelle victoire de la Caisse Pop en accordant seulement sept coups sûrs.

Galerias Bois-Francis 8 Roger Côté Meubles 3

Le RCM qui avait connu des heures de gloire au début de la saison connaît de plus en plus de déboires. Une solide performance du lanceur des Galerias Bois-Francis, Alain Cloutier, a permis à cette équipe d'humilier le RCM au compte de 8 à 3. Ce lanceur n'a accordé que quatre coups sûrs qui ont été très espacés à travers la partie. Cette victoire est très appréciée des valeureux guerriers des Galerias puisque celle-ci leur accorde l'exclusivité de la première place avec deux points en avance sur le défunt lion RCM.

Golf Colonial 6 Victoria Pizza 5

Une poussée de 6 points à la septième manche a permis au Golf Colonial de remporter une victoire difficile aux dépens du Vic-

TILDEN
Auto-location
Spéciaux: Week-end/Vacances.
Locations à longs et courts termes.
LOCATION DE L'ESTRIE LTÉE
567-2666

AUBAINE
ROULOTTE PLAYCAT
13' ET 17'. TOUTES EQUIPEES.
PRIX À PARTIR DE \$1995.
Aussi essieux, roues et accessoires, pour roulottes.
Visibles à 1 1/2 mille, passé le Woolco.
Pour renseignements, après 6h.
562-8659

Sport à Victoriaville

VICTORIANVILLE, (YSTA) — C'est demain qu'aura lieu, à 11 heures, l'ouverture officielle des jeux régionaux du Québec. A ce moment, Robert Raymond, un jeune athlète de Victoriaville allumera le flambeau olympique près de l'hôtel de ville, tandis qu'Esther Poisson, qui se distingue au tennis depuis quelques années, prononcera le serment des athlètes.

La parade des athlètes qui partira samedi à 11 heures près de l'hôtel de ville de Victoriaville se terminera au CEGEP de Victoriaville où se dérouleront les premières compétitions d'athlétisme.

C'est également demain que toute la population de Victoriaville et des environs pourra visiter la caravane-exposition "Les Olympiens". Cette caravane est comparable à la caravane de la Confédération et traversera tout le Canada.

Le dixième tournoi Beliveau-Perreault débute demain et les organisateurs ont tout mis en oeuvre pour que cette dixième édition connaisse un véritable succès. Des personnalités autant sportives qu'artistiques se sont déjà engagées à participer à ce tournoi.

Le club de camping et Caravanning Kanvicto installera ses tentes et roulottes au Camping du Pêche à St-Patrice de Beauvillage.

Les amateurs de tir à la carabine tant hommes que femmes, sont invités à une compétition de tir à la carabine au club de tir Victoria dans le rang Chicago samedi et dimanche.

Toutes les premières places

VICTORIANVILLE, (YSTA) — L'équipe de l'Abattoir Mailhot accapare littéralement toutes les premières places dans le classement de la ligue de balle-molle commerciale. Labatt 50. Les quatre meilleurs frappeurs au sein de cette ligue sont Jean-Guy Houle, Richard Belhumeur, Denis Blanchette et Lionel Côté tous coéquipiers au sein de l'équipe de l'Abattoir avec des moyennes respectives de .481, .476, .433 et .419. Le cinquième meilleur frappeur de la ligue commerciale est Robert Boucher de l'Abattoir Mailhot.

L'Abattoir Mailhot occupe confortablement la première place pour l'offensive et la défensive avec une moyenne de .322 alors que l'équipe des Chevaliers de Colomb le suit avec une moyenne de .300. Les deux meilleures fiches des lanceurs appartiennent également aux lanceurs de l'Abattoir, Yves Luneau et Guy Crochétière.

Lever de rideau sur les Jeux de l'Estrie

Compétition d'athlétisme, à Alexander Galt, demain

Par Claudette Gagnon SHERBROOKE—C'est en fin de semaine que débute les Jeux d'ETE 1974 bien que depuis un certain temps, de nombreux préparatifs ont été amorcés en vue de leur réalisation.

La compétition d'athlétisme

Lennoxville, sera la première et non la moindre à se dérouler dans le cadre des Jeux d'ETE 1974, puisque l'on attend environ 300 athlètes participants.

La représentativité de chacune de nos sous-zones est en général assez bonne et les

sera bien représentée puisque chez les filles il y aura Charantal Gilbert (poids et disque), Brigitte Frenière (disque) et chez les garçons, Guy Blouin (disque). Ceux-ci ont bien l'intention de figurer sur l'équipe qui se rendra aux compétitions provinciales.

Par contre, à Coaticook ce sont les cadets qui seront en majorité et qui sait peut-être aussi en priorité car les trois principaux participants de cette sous-zone ont participé à la compétition provinciale de l'année dernière et par conséquent possèdent une expérience valable. Ces derniers sont Louise Jean-Marie (poids et javelot) Andrée Bélanger (100m, 200m, saut en longueur) et Marc Roy (200m, poids, disque).

Patrick Girard, cadet d'Asbestos qui a dernièrement établi un record au lancer du disque lors des compétitions scolaires provinciales, essaiera de faire la même performance à nouveau et peut-être même battre son propre record qui est de 19 pieds 9 3/4 pouces. Comme principal coéquipier, il aura André Forest, lui aussi d'âge cadet, qui compétitionnera dans la course soit le 100m, et 200 m.

Le club de Lennoxville devrait se mettre en évidence avec des noms aussi connus que Neil Raycraft, Janet Ames, Sandra Bliss et plusieurs autres qui ont déjà fait leur marque au niveau provincial.

En ce qui a trait à Sherbrooke, la participation sera encore faible cette année vue

la mise sur pied un peu tardive de leur club. Mais certains des athlètes qui ont pu s'entraîner par eux-mêmes pourraient causer des surprises. Les athlètes représentatifs de Lac-Mégantic, East-Angus, Bromptonville, Windsor et Richmond seront eux aussi de la partie.

Peu importe les pronostics que chacun s'est fait, il demeure toujours une part d'incertitude puisque de nouvelles recrues tenteront leur chance.

Le comité organisateur des Jeux du Québec—Région Estrie souhaite hardement que les parents des athlètes ainsi que la population en général assiste à ces compétitions au cours desquelles plusieurs jeunes sauront vous impressionner.

Soirée bavaroise à Windsor

SHERBROOKE—L'orchestre "Bayrische Blaskapelle" (Ham Stumps) qui s'est fait une renommée lors de ses apparitions durant l'EXPO 67 et qui maintenant est employé par le Vieux Munich de Montréal, sera parmi nous et fera les frais de la musique lors de la soirée d'ouverture des Jeux du Québec—Région Estrie.

Même si cette soirée se fait dans le cadre des Jeux du Québec—Région Estrie, elle se veut quand même une fête à caractère social ou toute la population pourra s'amuser.

Cette grande fête régionale se déroulera au Centre J.A. Lemay de Windsor, samedi le 6 juillet à 8.30 hres.

Alors venez saluer Ti-Cro à la cérémonie d'ouverture.

Vous pouvez vous procurer vos billets au Conseil Régional des Loisirs, 75 rue Chartier, tél.: 569-9731 (Claudette Gagnon) ou sur les lieux lors de la soirée.

qui se tiendra les 6 et 7 juillet prochain à la piste de l'école "Alexander Galt Regional School", qui se situe dans le canton d'Ascot à proximité de

animateurs croient qu'il y aura certaines têtes d'affiche qui devraient percer.

Dans le secteur de Magog, la catégorie des Benjamins

Le Circuit Motocycliste du Québec franchit une toute nouvelle étape

ST-GEORGES DE BEAUCE — Le nouveau Circuit Motocycliste du Québec a franchi une nouvelle étape de la série Motocross Trans-Québec, dimanche dernier à St-Georges de Beauce, alors qu'on y enregistrera la meilleure assistance de la saison, soit près de 3,500 spectateurs. Le public a eu l'occasion de manifester son enthousiasme à maintes reprises lors de cette tranche qui fut de loin la plus spectaculaire de la série.

Marcel Thibault de l'équipe Sherbrooke Suzuki a remporté les honneurs de la classe 125cc chez les novices tandis que Pierre Couturier, de l'é-

quipe Green Lez-Yamaha l'emportait chez les 250 cc et que les honneurs de la classe ouverte allaient à Yves Levescoeur de l'équipe Port-Neuf Yamaha.

Chez les intermédiaires, Jean-Marc Houle de l'équipe Québec Honda, a remporté les honneurs des catégories 250cc et classe ouverte. Denis Désy, de l'équipe Ste-Thérèse Kawasaki a remporté la palme dans la classe 125 cc.

Dimanche, la série Trans Québec se transporte à Joliette. Le promoteur Serge Savard compte faire de cette 8e épreuve un succès encore plus éclatant que l'étape de St-Georges de Beauce.

ECOLE DE VOILE DE L'ESTRIE

Cours de 15 hres - \$30.00
Sanctionné par la F.V.Q.
Endroit: Club Nautique du Petit Lac Magog
Tél.: 864-9298

POURQUOI
payer des prix de fait-sur-mesure pour vos
COMPLETS D'HOMMES
si vous êtes
ÉLANCÉ?
GROS?
COSTAUD?
COURT?

Au Bon Marché
45 ouest, rue King
peut vous ajuster à même son stock!

PLUS DE **35 PONTIAC-BUICK '74**
PRÊTES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

EN GRANDE RÉDUCTION DURANT LA VENTE de JUILLET CHEZ COOKSHIRE AUTO Ltée
505, Principale - COOKSHIRE - Tél: 875-3346

- EXEMPLES -

PARISIENNE BROUGHAM '74
4 por., tout équipe, air climatisé, démonstrateur
Detail: 2430-70
SPECIAL \$5975.

GRAND AM '74
4 portes
Detail: 6394-00
SPECIAL \$5375.

TRES GRAND CHOIX DE **ASTRE 74**
RÉDUCTION DE **10% à 12%**
selon le modèle de votre choix

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
sur toute la gamme PONTIAC-BUICK
VENTURA GTO - FIREBIRD - TRANS AM - GRAND AM - GRAND PRIX - CENTURY - GRAN SPORT - PICK-UP 1/2 tonne, 4 roues motrices - JIMMY et beaucoup d'autres modèles

Nous avons aussi un bon choix de **VOITURES USAGÉES**

Ces voitures seront disponibles tout au cours du mois de juillet.

C'est le temps d'en profiter... pour un **BON ACHAT** et **UN EXCELLENT SERVICE APRES-VENTE.**

Le sport métropolitain

Magog

MAGOG, (JGR) — Les amateurs de la ligue Porter Labatt seront tenus en haleine jusqu'à la fin de la saison en ce qui concerne l'épous toutlante course au championnat que se livrent le Magog Flower Shop et le Château du Lac. A moins d'un effondrement de l'un ou l'autre de ces deux clubs, la future équipe championne devra probablement emporter ces trois dernières joutes de la saison pour être couronnée...

Quant au Garage Pomerleau et au Magog Morine, ils sont assurés de clôturer la saison au troisième et au quatrième échelon respectivement. Le Magog Marine est toujours à la recherche d'un premier triomphe...

On entend souvent dire qu'une joute de baseball n'est pas terminée avant le dernier retrait. Cette phrase pourrait s'appliquer aux catégories atome, moustique et pee-wee du baseball mineur de Magog, car il n'est plus rare de voir une équipe surmontée d'un déficit de sept à huit points pour l'emporter, ce qui procure beaucoup plus d'entrain parmi la foule...

Serge Gosselin s'est procuré un billet de saison pour les joutes locales des Alouettes de Montréal de la ligue canadienne de football, mais pour pouvoir s'en servir, il devrait s'assurer des journées que les Alouettes évoluent à Montréal. Lors de la partie entre les Alouettes et Hamilton qui a eu lieu cette semaine, c'est le frère, de Serge, Bertrand, qui lui a appris la journée même qu'il y avait une rencontre à Montréal, mais il était trop tard pour se rendre à l'autostade. Serge, ton billet va te coûter cher si tu n'es sers de cette façon toute l'année...

Le premier tru d'un coup de la saison du club de golf du mont Orford a été enregistré par Fernand Côté sur le trou numéro 15 qui est d'une distance de 137 verges. Au moment d'accomplir son exploit, "Fern" était accompagné de Léo Lambert, Noël Lacasse et Philippe Lacasse. Fernand Côté a présenté une carte de 98 pour les 18 trous...

La Pizzeria Orford et le Garage Legault ont accentué leur avance en tête de classement de la ligue extra amicale 50 en défaisant respectivement R. Langlois et Fils et le Théo Langlois. Yvon Goulet a été crédité du gain dans la victoire de 16-14 de la Pizzeria Orford sur le R. Langlois et Fils. Claude-Therrien a encaissé la défaite...

Le Théo Langlois n'a offert aucune résistance devant le Garage Legault qui a inscrit un gain de 34-6. L'offensive des vainqueurs a permis à Pierre Croteau d'être crédité du triomphe, tandis que Wilbrod Beaulieu a essuyé le revers. Au cours de cette joute le Garage Legault a réussi le premier double-jeu de campagne. Inutile de vous dire que la joie était à son comble...

Classement de la ligue extra amicale 50: Pizzeria Orford huit points, Garage Legault huit points R. Langlois et Fils quatre points, Théo Langlois deux points...

Ce soir, la Pizzeria Orford et le R. Langlois et Fils visiteront respectivement le Théo Langlois et le Garage Legault. Les joutes débuteront à 7h.30 et 9 heures.

Classement de la ligue Porter Labatt: Magog Flower Shop 14 points, Château du Lac 14 points, Garage Pomerleau huit points, Magog Marine aucun point...

Classement de la ligue Tex-madé: Paul-Emile Veilleux 14 points, Norbert Pénin 10 points, Jean-Claude D'Arcy quatre points, Gilles Plante aucun point. Les meilleurs frappeurs sont: Larry Whittier (PEV) 700, Yvan Godhue, 666, Richard Hawley (PEV) 659...

Les amateurs de baseball pourront se rendre au parc Théroux aujourd'hui pour assister à des joutes du baseball mineur.

Rock Forest

ROCK FOREST, (JB) — Les As de Rock Forest ont remporté une victoire de 13 à 8 contre les Braves de Sherbrooke dans la ligue Atome de l'association du Baseball Mineur de Sherbrooke.

Dans la catégorie pee wee, les As de Rock Forest ont subi une défaite de 2 à 1 contre les Cardinaux de Sherbrooke. Le lanceur gagnant a été Robert Deschesnaux et le perdant, Donald Laplante. Ce dernier n'a accordé que deux coups sûrs aux Cardinaux.

Après 10 joutes, les As pee wee de Rock Forest ont une fiche de cinq victoires et cinq défaites. Ils détiennent la deuxième position dans leur ligue. Cette performance est remarquable si l'on tien compte du fait qu'il s'agit de la première saison de cette équipe dans une ligue de baseball.

Les deux dernières joutes de la saison régulière de cette équipe auront lieu lundi prochain au parc Marie-Médiatrice et mardi au parc Central de Rock Forest. Leurs adversaires seront alors les Apollos de Sherbrooke.

Lucien Martin espère avoir une foule de supporters pour encourager ses jeunes lors de la partie au parc Central.

Windsor

WINDSOR, (JA) — Deux parties étaient disputées dans la ligue de balle-molle Laurentide mardi soir. Dans la première rencontre, l'Aubergine a disposé des Pharmacies au pointage de 16 à 1. Jean-Marc Lemay a été le lanceur gagnant et Marcel Simoneau, le perdant. Le Marché Félix a battu le Michel Transport 13 à 4 dans le deuxième match. Roland Paradis a été le lanceur gagnant et Marcel Lavoie a été le perdant.

Lundi soir prochain, deux autres rencontres seront disputées. Le Marché Félix jouera contre le Michel Transport à 6h.30 et l'Aubergine fera face au Champagne dans le deuxième match présenté à 8 heures.

Parmi toutes les activités présentées à l'OTJ de Windsor cette année, on retrouve le tir à l'arc, l'athlétisme, le judo, les arts plastiques, le théâtre de marionnettes, le folklore et la natation. Les jeunes intéressés à ces activités peuvent encore s'inscrire.

LA TRIBUNE
VUE et LUE
par PLUS de
200,000
PERSONNES
tous les jours

Le Baseball mineur à Bromptonville

BROMPTONVILLE (RL) — Au baseball mineur à Bromptonville, dans la catégorie Pee Wee, la première semaine d'activités est maintenant terminée. Lors des premières joutes, les Expos ont remporté la victoire sur les Pirates au compte de 13 à 7. Le joueur qui s'est signalé le plus chez les Expos est Daniel Matteau. Du côté des Pirates, François Roy s'est affirmé.

Cougars vs Yankees

D'autre part, les Yankees ont gagné 5 à 1 contre les "méchants" Cougars. Le meilleur joueur des Yankees pour cette

partie a été Lucien Martin, et celui des Cougars, Mario St-Pierre.

Cougars vs Pirates

Cette fois-ci, les Cougars ont démontré leur savoir-faire en remportant 9 à 5 sur les Pirates "d'eau douce". Cette fois-ci, Renaud Grimard s'est illustré chez les Cougars, et Christian Bachand chez les Pirates.

Expos et Yankees

Les Yankees l'ont emporté sur les Expos "vedettes" au compte de 5 à 4. Christian Soucy a été le plus utile au sien, les Yankees, et Bernard Roy pour les Expos.

Club de plongée sous-marine

ROCK ISLAND, (MD) — Un nouvel organisme vient de prendre forme dans la région des Villes frontalières, dans le domaine aquatique. Il s'agit du premier club de plongée sous-marine qui s'appelle Can-Am à se former officiellement sous un nom et une organisation avec une charte, dont les buts ont de desservir la population et les municipalités de la région et ce sans un but lucratif.

Le premier président de cet organisme est David Audet un policier à temps-partiel tandis que le secrétaire trésorier est Peter Channell en charge de la natation au collège de Stanstead. Le maire Edouard Girard est directeur de cet organisme composé de membres venant des deux côtés de la frontière.

Victoire des Amazones

LA PATRIE, (RP) — Samedi dernier notre équipe féminine les "Amazones" a joué à St-Nicéphore et a gagné la première partie 3-2. Le lanceur gagnant: Paule Boutin, les meilleurs frappeurs: Joanne Dubreuil 2 coups sûrs en 3 et Sylvie Gaudreau 2 coups sûrs en 4. En seconde partie La Patrie gagna 5-4 le lanceur gagnant: Jacinthe Gobeil et le meilleur frappeur Lorraine Prévost 3 coups sûrs en 4.

Dimanche au Cap-de-la-Madeleine, La Patrie perdit 4-5. Le lanceur perdant Paule Boutin, les meilleurs frappeurs: Rachel Labbé 2 coups sûrs en 3 et Sylvie Gaudreau 2 coups sûrs en 4.

ROCK ISLAND (MD) — La suprématie des Braves de la United Custom Brokers au sein de la ligue de balle-molle Sunset 50 a pris fin cette semaine alors que le Paul Durocher Sports a triomphé difficilement des Braves par le pointage de 9 à 8. C'était la première défaite des Braves cette saison.

Le 15e tournoi de golf annuel O'Keefe se déroulera à compter de samedi au club de golf Dufferin Heights de Stanstead.

L'équipe de baseball de l'échevin Allan Wing fait fureur et pour cause. Le lanceur André Wing a presque réussi une partie parfaite lors d'une joute disputée aux Expos. L'équipe de Allan Wing l'a facilement emporté 25 à 0.

Lever de rideau sur les Jeux de l'Estrée Compétition d'athlétisme, à Alexander Galt, demain

Par Claudette Gagnon SHERBROOKE — C'est en fin de semaine que débute les Jeux d'ETE 1974 bien que depuis un certain temps, de nombreux préparatifs ont été amorcés en vue de leur réalisation.

La compétition d'athlétisme Lennoxville, sera la première et non la moindre à se dérouler dans le cadre des Jeux d'ETE 1974, puisque l'on attend environ 300 athlètes participants.

Soirée bavaroise à Windsor

SHERBROOKE — L'orchestre "Bayrische Blaskapelle" (Ham Stumps) qui s'est fait une renommée lors de ses apparitions durant l'EXPO 67 et qui maintenant est employé par le Vieux Munich de Montréal, sera parmi nous et fera les frais de la musique lors de la soirée d'ouverture des Jeux du Québec-Région Estrie.

Même si cette soirée se fait dans le cadre des Jeux du Québec-Région Estrie, elle se veut quand même une fête à caractère social ou toute la population pourra s'amuser.

Cette grande fête régionale se déroulera au Centre J.A. Lemay de Windsor, samedi le 6 juillet à 8.30 hres.

Alors venez saluer Ti-Cro à la cérémonie d'ouverture.

Vous pouvez vous procurer vos billets au Conseil Régional des Loisirs, 75 rue Chartier, tél.: 569-9731 (Claudette Gagnon) ou sur les lieux lors de la soirée.

qui se tiendra les 6 et 7 juillet prochain à la piste de l'école "Alexander Galt Regional School", qui se situe dans le canton d'Ascot à proximité de Lennoxville, sera la première et non la moindre à se dérouler dans le cadre des Jeux d'ETE 1974, puisque l'on attend environ 300 athlètes participants.

Le club de Lennoxville devrait se mettre en évidence avec des noms aussi connus que Neil Raycraft, Janet Ames, Sandra Bliss et plusieurs autres qui ont déjà fait leur marque au niveau provincial.

En ce qui a trait à Sherbrooke, la participation sera encore faible cette année vue

animateurs croient qu'il y aura certaines têtes d'affiche qui devraient percer.

Dans le secteur de Magog, la catégorie des Benjamins

Le Circuit Motocycliste du Québec franchit une toute nouvelle étape

ST-GEORGES DE BEAUCE — Le nouveau Circuit Motocycliste du Québec a franchi une nouvelle étape de la série Motocross Trans-Québec, dimanche dernier à St-Georges de Beauce, alors qu'on y enregistrera la meilleure assistance de la saison, soit près de 3,500 spectateurs. Le public a eu l'occasion de manifester son enthousiasme à maintes reprises lors de cette tranche qui fut de loin la plus spectaculaire de la série.

Marcel Thibault de l'équipe Sherbrooke Suzuki a remporté les honneurs de la classe 125cc chez les novices tandis que Pierre Couturier, de l'équipe Green Lez-Yamaha l'emportait chez les 250 cc et que les honneurs de la classe ouverte allaient à Yves Levesque de l'équipe Port-Neuf Yamaha.

Chez les intermédiaire, Jean-Marc Houle de l'équipe Québec Honda, a remporté les honneurs des catégories 250cc et classe ouverte. Denis Desy, de l'équipe Ste-Thérèse Kawasaki a remporté la palme dans la classe 125 cc.

Dimanche, la série Trans Québec se transporte à Joliette. Le promoteur Serge Savard compte faire de cette 8e épreuve un succès encore plus éclatant que l'étape de St-Georges de Beauce.

La mise sur pied un peu tardive de leur club. Mais certains des athlètes qui ont pu s'entraîner par eux-mêmes pourraient causer des surprises.

Les athlètes représentatifs de Lac-Mégantic, East-Angus, Bromptonville, Windsor et Richmond seront eux aussi de la partie.

Peu importe les pronostics que chacun s'est fait, il demeure toujours une part d'incertitude puisque de nouvelles recrues tenteront leur chance.

Le comité organisateur des Jeux du Québec-Région Estrie souhaite hardement que les parents des athlètes ainsi que la population en général assiste à ces compétitions au cour desquelles plusieurs jeunes sauront vous impressionner.

Le club de Lennoxville devrait se mettre en évidence avec des noms aussi connus que Neil Raycraft, Janet Ames, Sandra Bliss et plusieurs autres qui ont déjà fait leur marque au niveau provincial.

En ce qui a trait à Sherbrooke, la participation sera encore faible cette année vue

animateurs croient qu'il y aura certaines têtes d'affiche qui devraient percer.

Dans le secteur de Magog, la catégorie des Benjamins

Le Circuit Motocycliste du Québec franchit une toute nouvelle étape

ST-GEORGES DE BEAUCE — Le nouveau Circuit Motocycliste du Québec a franchi une nouvelle étape de la série Motocross Trans-Québec, dimanche dernier à St-Georges de Beauce, alors qu'on y enregistrera la meilleure assistance de la saison, soit près de 3,500 spectateurs. Le public a eu l'occasion de manifester son enthousiasme à maintes reprises lors de cette tranche qui fut de loin la plus spectaculaire de la série.

Marcel Thibault de l'équipe Sherbrooke Suzuki a remporté les honneurs de la classe 125cc chez les novices tandis que Pierre Couturier, de l'équipe Green Lez-Yamaha l'emportait chez les 250 cc et que les honneurs de la classe ouverte allaient à Yves Levesque de l'équipe Port-Neuf Yamaha.

Chez les intermédiaire, Jean-Marc Houle de l'équipe Québec Honda, a remporté les honneurs des catégories 250cc et classe ouverte. Denis Desy, de l'équipe Ste-Thérèse Kawasaki a remporté la palme dans la classe 125 cc.

Dimanche, la série Trans Québec se transporte à Joliette. Le promoteur Serge Savard compte faire de cette 8e épreuve un succès encore plus éclatant que l'étape de St-Georges de Beauce.

POURQUOI

payer des prix de fait-sur-mesure pour vos

COMPLETS D'HOMMES

si vous êtes

ÉLANCÉ?

GROS?

COSTAUD?

COURT?

Au Bon Marche

45 ouest, rue King
peut vous ajuster à même son stock!

ECOLE DE VOILE DE L'ESTRIE



Cours de 15 hres - \$30.00
Sanctionné par la F.V.O.
Endroit : Club Nautique du Petit Lac Magog
Tél.: 864-9298

PLUS DE 35 PONTIAC-BUICK '74
PRÊTES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

EN GRANDE RÉDUCTION DURANT LA VENTE de JUILLET CHEZ COOKSHIRE AUTO Ltée
505, Principale - COOKSHIRE - Tél: 875-3346

- EXEMPLES -

PARISIENNE BROUGHAM '74
4 por., tout équipé, air climatisé, démonstrateur
Detail: 2430-70
SPECIAL \$5975.

GRAND AM '74
4 portes
Detail: 6304-00
SPECIAL \$5375.

* Ces voitures seront disponibles tout au cours du mois de juillet.

C'est le temps d'en profiter... pour un BON ACHAT et UN EXCELLENT SERVICE APRES-VENTE.

PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
sur toute la gamme PONTIAC-BUICK
* VENTURA GTO - FIREBIRD - TRANS AM - GRAND AM - GRAND PRIX - CENTURY - GRAN SPORT - PICK-UP 3/4 tonne, 4 roues motrices - JIMMY et beaucoup d'autres modèles

Nous avons aussi un bon choix de **VOITURES USAGÉES**

TRES GRAND CHOIX DE ASTRE 74
RÉDUCTION DE 10% à 120% selon le modèle de votre choix

Le 8 JUILLET VOTEZ
Irene PELLETIER
Libéral



Affiche publique et payée par Roland Brouhaier, agent officiel du parti libéral pour le comté de Sherbrooke 110, rue Académie Sherbrooke 982 70X

TILDEN Auto-location
Spéciaux: Week-end/Vacances.
Locations à longs et courts termes.
LOCATION DE L'ESTRIE LTÉE
567-2666

AUBAINE ROULOTTE PLAYCAT
13' ET 17', TOUTES ÉQUIPÉES.
PRIX À PARTIR DE \$1995.
Aussi essieux, roues et accessoires, pour roulettes.
Visibles à 1^{er} mille, passé le Woolco.
Pour renseignements, après 6h.
562-8659

Pas de réouverture du dossier du notaire Geoffroy

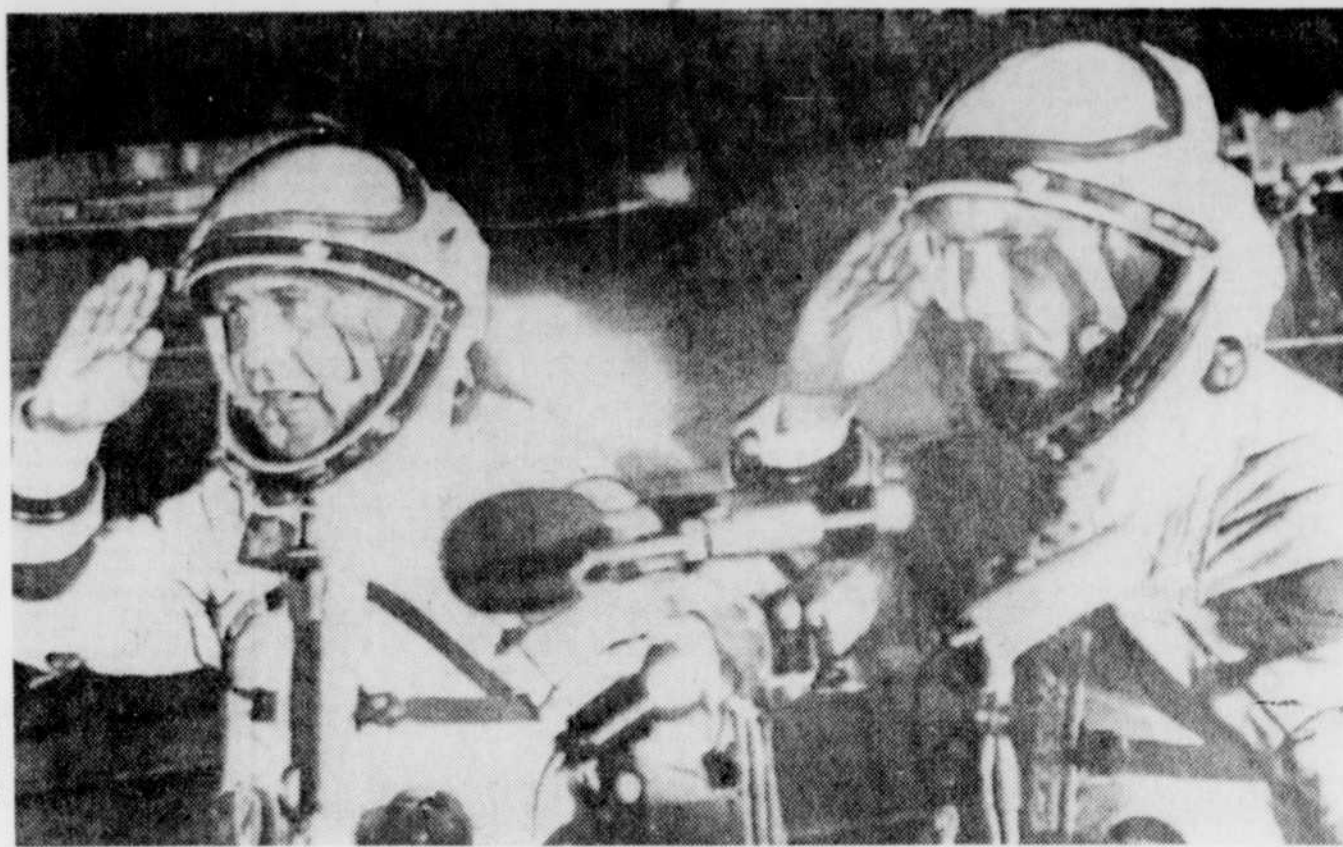
MONTREAL (PC) — La Cour d'appel a refusé, jeudi, de rouvrir le dossier du notaire Yves Geoffroy, qui a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, le 31 octobre 1970, pour le meurtre de sa femme.

L'avocat de Geoffroy, Me Philippe Goulet, avait demandé à la Cour d'appel de réviser sa décision de 1972 de rejeter l'appel de son client, qui était à ce moment-là un fugitif de la justice avec sa seconde femme, Carmen Parent.

En 1972, le notaire Geoffroy a perdu sa cause jusqu'en Cour suprême du Canada.

Commentant la décision unanime des juges de la Cour d'appel, le juge George Montgomery a déclaré: "Nous sommes en présence d'un homme qui a si peu confiance aux tribunaux qu'il a décidé de s'enfuir plutôt que d'y faire face".

Le notaire Geoffroy avait obtenu un congé provisoire de prison, au mois de décembre 1971, pour épouser Carmen Parent, mais il en avait profité pour s'évader.



Deux cosmonautes soviétiques ont été lancés dans l'espace à bord du vaisseau spatial Soyouz-14 qui, pour l'instant, orbite autour de la Terre. Il s'agit du colonel P. Popovitch (à gauche), commandant, et du lieutenant-colonel Yuri Artyukhin. Aucun arrimage avec la station orbitale soviétique n'a été encore effectué. La photo montre les deux cosmonautes prêts pour le vol... (Téléphoto PA)

Vente urgente d'électricité

OTTAWA (PC) — La Commission nationale de l'Énergie a accordé son approbation à une vente urgente d'énergie électrique de l'Hydro-Québec à l'État de New York pour les prochains six mois.

Cette autorisation touche la vente de 765 millions de kilowatt-heures d'électricité à la Consolidated Edison Co. de New York, pour répondre aux besoins de l'État, qui se font plus grands durant la saison de climatisation.

Soyouz-14: pas encore d'arrimage à Saliout-3

MOSCOU (AFP) — Le vaisseau cosmique "Soyouz-14" n'aurait pas encore procédé à la manœuvre d'arrimage avec la station "Saliout-3".

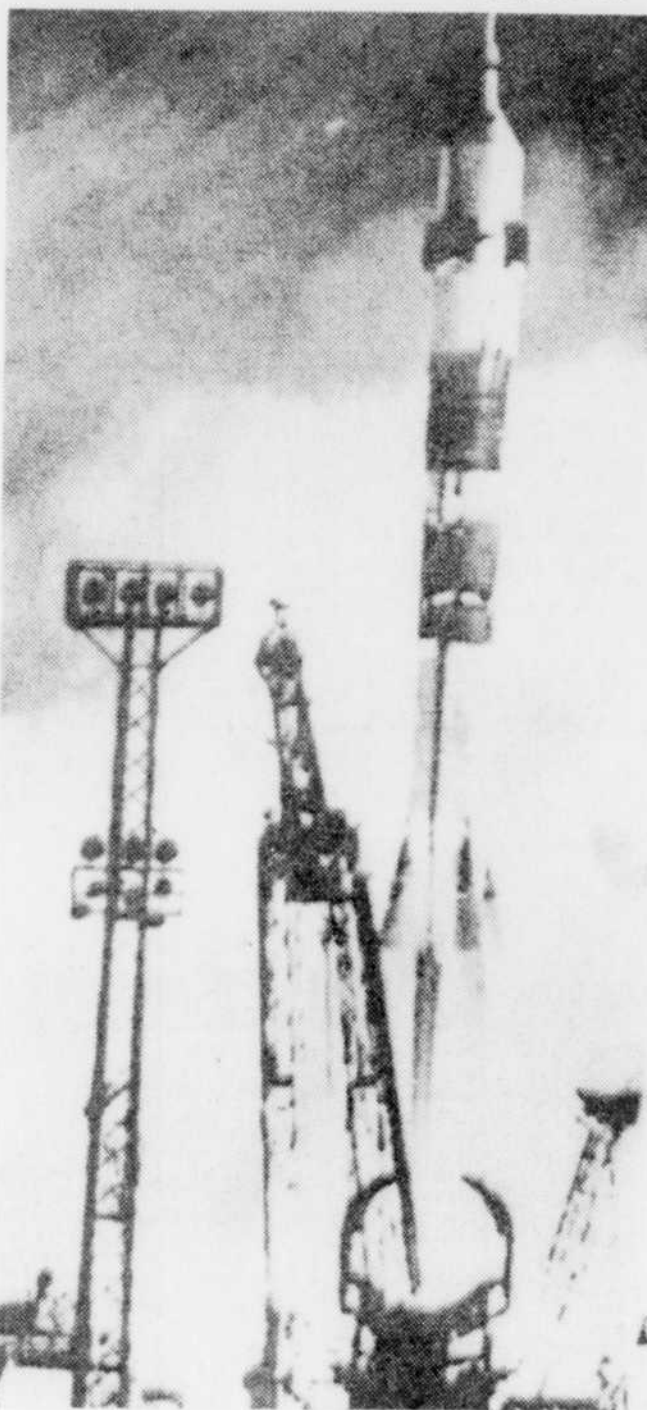
En effet, l'agence Tass, rendant compte de la situation de l'engin à 13h GMT, indique seulement qu'à ce moment-là l'engin a accompli 13 révolutions autour de la terre.

L'agence soviétique indique d'autre part que la trajectoire de "Soyouz-14" a subi une correction jeudi matin. Voici les paramètres de l'orbite actuelle du vaisseau:

- Apogée 277 KM
- Périogée 255 KM
- Période de révolution 89,7 minutes
- Inclinaison de l'orbite 51,6 degrés

De SH30 à 15H40 (heure de Moscou), "Soyouz-14" se trouvait hors de la zone de liaison radio avec le territoire de l'URSS, ce qui a permis aux cosmonautes de se reposer, indique Tass.

Au cours d'une nouvelle séance de liaison radio, le commandant Pavel Popovitch a déclaré que l'équipage s'est habitué aux conditions d'apesanteur, que son moral est bon et que le vol se poursuit normalement, ajoute l'agence.



Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-14 est lancé avec deux hommes à bord... (Téléphoto PA)

Londres laisse à l'Irlande du Nord la responsabilité de choisir... son destin

LONDRES (AFP) — Pour la première fois depuis la création de l'Irlande du Nord, il y a plus d'un demi-siècle, le gouvernement britannique a abandonné, jeudi, à la population d'Ulster la responsabilité de choisir elle-même son destin.

De 1920 jusqu'à la constitution de 1973, toutes les grandes décisions affectant le statut constitutionnel des six comtés d'Ulster avaient été unilatéralement imposées par Westminster. Désormais Londres a renoncé à cette prérogative fondamentale.

Aux termes du livre blanc intitulé "La constitution d'Irlande du Nord", le Parlement de Westminster se bornera à entériner la solution de remplacement à la constitution de 1973 qui devra être trouvée dans un délai de six mois par les élus d'Irlande du Nord et par eux seuls.

Bien qu'il soit prématuré d'affirmer qu'il s'agisse là du premier pas vers un total retrait britannique d'Irlande du Nord, Londres n'en a pas moins amorcé un désengagement politique indiscutable.

Le livre blanc a en effet confié à la "convention constitutionnelle" des élus d'Irlande du Nord un mandat très large puisqu'il stipule expressément "qu'aucune solution possible ne doit être a priori rejetée". Il est ainsi clairement sous-entendu que cette solution pour rait être trouvée hors du cadre du Royaume-Uni.

"Londres n'a assigné que deux limites, et encore sont-elles relativement vagues, à la tâche de la convention constitutionnelle". Premièrement, ses conclusions devront "bénéficier du plus large soutien possible dans l'ensemble de la communauté". Deuxièmement elle devra, "sous une forme ou sous une autre", tenir compte du concept de partage des pouvoirs entre protestants et catholiques.

ENCAN

Plusieurs antiquités - Chez Michel Richard, 99, rue Union, Coaticook, à 1h15 p.m., samedi le 6 juillet, à l'arrière de l'hôtel Corona.

Profilé à bois, très soigné; 2 grammes à manivelle, vaseiller carré, vitre; buffet en caque; lav-mains; 2 haies; berçantes; plusieurs vieilles soucoupes; valise à dessins; deux miroirs; table à panneaux en érable; verrière à toit; 2 couverts; lot de chaises; 3 coussinets de bébé; 3 balancas avec poids; machine à coudre à pédale; plusieurs vieux bureaux; lot de vaisselle; plateau en argent; plusieurs lampes; mobilier de salon en velours (convertissable en lit); mobilier de cuisine; stère; AA-554; haute tournaie; t.u.; couleur; 23 sources; RCA Victor; "New Vista" à cabinet; bicyclette à 10 vitesses; voilier de 15 pieds en fibre de verre; marque Benlo; so. avant servi 2 fois. Plusieurs autres articles. Arrivez à bonne heure.

Yves Boucher, etc. 567-7781

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Canada
Province de Québec
District de St-François
NO 430-03-00217-74

TRUST ROYAL, corporation ayant un bureau et une place d'affaires en la cité de Sherbrooke, district de Saint-François, province de Québec, au numéro 25, rue Wellington nord.

PAUL ANDRÉ PROVINCHEUR, agent de police, de la cité de Sherbrooke, district de Saint-François, province de Québec, et demeurant au numéro 3089, rue Delorme.

LE REGISTREUR du bureau d'enregistrement de la division de Sherbrooke, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision 020, d'une lot originale numéro seize-C (TAC-172) dans la division révisé, au plan et titre de révisé officiels pour le canton d'Ascot.

Avec bâtisses dessus construites, circonférences et dépendances, portant le numéro, civique 3089 Delorme, Sherbrooke.

Pour être vendu au bureau du shérif, 191, rue Palais de Justice, Québec (JULIEN), le VINGT-CINQUIÈME jour de juillet 1974 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint, Jean-Guy Blisson.

Bureau du Shérif, Palais de Justice, Sherbrooke, P.Q. 9907-5 juillet.

appel d'offres

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet 434-2103-4 — Terrassement et gravelage sur le chemin Saint-Rémi, dans la municipalité de Chenier, comté de Richmond. Longueur du projet: 0,78 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Mégantic, Compton, Sherbrooke, Richmond, Orford, Johnson, Saint-François et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$9.000,00 ou cheque certifié: \$4.500,00

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 Grande-Allée est, Québec, Que. G1A 1T4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15.00 HEURES, LE MARDI, 30 JUILLET 1974.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

Projet 778-2306-4 — Terrassement, gravelage, construction d'un mur de soutènement de quatre (4) ponts d'étagement, de trois (3) ponts sur rivière, d'un intercepteur régional souterrain et travaux connexes, entre le pont des Drapeaux et l'autoroute 5, dans la cité de Hull, etc de Hull.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$150.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$900.000,00 ou cheque certifié: \$450.000,00

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 Grande-Allée Est, Québec, Que. G1A 1T4.

Clôture des soumissions jusqu'à: 15.00 HEURES, LE MARDI, 13 août 1974.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Les sous-traitants pour la précontrainte par post-tension et les poutres en béton précontraint devront présenter leur soumission au Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 Grande-Allée Est, Québec, Que. G1A 1T4, jusqu'à 15.00 heures. LE MARDI, 6 août 1974.

Le Sous-ministre, Claude Rouleau, ing.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

VOUS PRESENTE

WADAM L.TÉE. LTD.

HUILE À CHAUFFAGE, poêles et fournaies — 569-9744

La météo

cantons de l'est

Aujourd'hui, minimum et maximum à Sherbrooke: averse 60 75

Aperçu pour demain: nuageux 60 75

au québec

RÉGIONS	AUJOURD'HUI	DEM.
Laurentides	averses	averses
Outaouais	averses	nuageux
Lac St-Jean	averses	averses
Abitibi	averses	averses
Mauricie	averses	nuageux
Gaspésie	averses	nuageux
Montréal	averses	nuageux
Québec	averses	averses
Rimouski	averses	averses
Bas-Caraïbe	averses	averses

au canada

Alberta	averses	Edmonton	45 65
Colombie britannique	ensoleillé	Vancouver	52 68
Jaskatchewan	nuageux	Régina	50 75
Manitoba	nuageux	Winnipeg	57 83
Ontario	dégagement	Toronto	70 80
Nouveau-Brunswick	nuageux	Frédéricton	55 80
Nouvelle-Écosse	nuageux	Halifax	55 68
Île du Prince-Édouard	nuageux	Charlottetown	53 70
Terre-Neuve	nuageux	St-Jean	42 53

dans le monde

Aux Etats-Unis	AUJOURD'HUI	Min	Max
Boston	70 90	Chicago	70 85
Los Angeles	65 90	Miami	75 90
New York	75 95	Honolulu	75 90
N. Orléans	70 95	San Fran.	55 75
Washington	75 95		

A 1 heure A.M., il faisait à:

Amsterdam	50	Athènes	78	Berlin	55
Bruxelles	50	Canberra	55	Genève	59
Hong Kong	80	Londres	52	Lisbonne	71
Moscou	57	Madrid	80	Paris	59
Rome	70	Saïgon	80	Stockholm	58
Tokyo	70	Tunis	81	Vienne	60
Varsovie	50	Oslo	52		

Vers le soleil:

Acapulco	73 88	Bermudes	79 86	Nassau	72 85
Mexico	55 70	Barbades	79 84		

TOUTE LA FAMILLE JOUE... TOUTE LA FAMILLE GAGNE!

TROUVEZ LE MOT PERDU

GAGNEZ des PRIX

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS:

Chaque jour, trouvez le nom caché dans la grille. A la fin de la semaine, vous nous faites parvenir quatre grilles complètes, parmi les six publiées du lundi au samedi. Les prix seront attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses. Ce tirage aura lieu le jeudi suivant et les noms des gagnants seront publiés le samedi. Adressez vos réponses à MOT-PERDU, Case 116, Sherbrooke, Que. Les employés de Regent Importing et de La Tribune, ainsi que leurs familles, ne sont pas éligibles à ce concours.

N.B. — N'oubliez pas d'inclure les quatre grilles pour lesquelles vous donnez les réponses.

PRIX À GAGNER POUR LA SEMAINE DU 25 AU 29 JUIN

- SUPERBE MONTRE SEICO pour hommes, avec dates et jours, modèle AC 001M, détail \$69.50
- Porte-documents jetliner série "Grand Prix", détail \$42.95
- 2 MAGNIFIQUES PLATEAUX "SILHOUETTE" modèle 2107, détail \$11.95, chacun

Le tirage aura lieu le 4 JUILLET pour les grilles publiées du 25 AU 29 JUIN

R	A	N	G	E	T	T	E	N	E	G	E	P	E	N
A	E	S	O	U	R	I	S	R	X	O	T	N	S	O
T	A	N	T	A	H	C	V	N	U	E	I	E	I	T
O	C	C	A	R	P	E	Y	R	B	U	G	G	B	U
N	N	H	R	R	I	L	S	E	O	T	X	E	E	O
T	S	E	I	L	D	P	R	F	L	A	C	I	R	L
O	I	V	E	E	O	G	L	H	L	I	N	P	B	G
L	T	R	H	U	N	U	M	A	R	M	O	T	T	E
E	A	E	L	T	V	A	P	M	P	B	R	N	E	E
C	S	A	A	I	R	S	P	S	E	I	T	O	H	R
O	I	U	S	T	I	O	S	T	E	U	N	T	C	T
N	P	O	R	O	R	I	E	E	I	T	Q	U	A	U
E	N	E	T	C	O	S	E	R	R	G	I	O	V	O
A	M	U	P	B	U	A	E	N	G	A	R	M	H	L
E	P	N	I	N	A	C	E	N	I	M	R	E	H	P

MOT PERDU 264

Un mot de 8 lettres Animal à fourrure

A-Agneau	I-Isatis	P-Porc
B-Bêtes	L-Lapin	Puma
Bois	Lièvre	Putois
Brebis	Lion	R-Rang
C-Canin	Loup	Raton
Carpe	Loutre	Renard
Chat	Lynx	S-Souris
Chèvre	M-Marmotte	Spalax
Chien	Martre	T-Taupe
F-Fouine	Mites	Tigre
G-Genette	Mouton	Tronc
Gîte	O-Ocelot	V-Vache
Glouton	Otarie	Vison
Grèbe	Ours	
H-Hanster	P-Phoque	
Hermine	Piège	
	Poulain	

SI NOUS GARDONS "AKAI" EN MAGASIN, C'EST À CAUSE DE LA QUALITÉ, DU CHOIX SANS PAREIL DE LA TECHNOLOGIE EXTREMEMENT AVANCÉE, ET NATURELLEMENT, LES PRIX QUE NOUS ACCORDONS REPRÉSENTENT TOUJOURS LES MEILLEURES VALEURS. LA QUALITÉ ET LES PRIX SONT DES CONDITIONS INDISPENSABLES À NOTRE RENOMMÉE.

MODELE AA-910

Appareil de 50 watts AM/FM stéréo. Puissance de circuits intégrés. Appareil très moderne absolument unique, possède les caractéristiques de la technologie moderne. Un achat à ne pas manquer.

Prix de liste suggéré **\$339.95** EN MAGASIN SEULEMENT

MODELE GX-1900

Magnétophone stéréo avec préamplificateur combiné avec magnétophone à cassettes. Se transcrit du ruban à la cassette ou l'inverse. Circuit d'arrêt automatique. Cet appareil possède également la fameuse tête "GX" exclusive à AKAI. C'est un magnétophone vraiment remarquable auquel il faut croire pour voir.

Prix de liste suggéré **\$729.95** EN MAGASIN SEULEMENT

MODELE GXC 400

Magnétophone stéréo à cassette avec préamplificateur avec tête d'entraînement en DK. Compromis digital, sélecteur de ruban pour Normal (Low-noise) ou chrome. Opérations à boutons-poussoirs comprenant celui de pause, indicateur d'enregistrement et indicateur de l'arrêt, avant, arrière, avant et recul rapides, etc. Cabinet de fini noyer.

Prix de liste suggéré **\$299.95** EN MAGASIN SEULEMENT

MODELE AP-004X

Table tournante entièrement automatique avec courroie de transmission. S'opère sur 2 canaux conventionnels ou sur le tout nouveau système CD-4 avec l'aide d'un démodulateur. Moteur indépendant pour le bras de la cartouche, fonctionnant à 33 ou 45 tpm. Prix suggéré avec cartouche fournie.

Prix de liste suggéré **\$335.95** EN MAGASIN SEULEMENT

AKAI

REGENT IMPORTING CORP. ELECTRONIQUE

L'endroit idéal pour photo - cadeaux électroniques.

102, WELLINGTON NORD - SHERBROOKE
PLAZA ROCK FOREST - ROCK FOREST